

# Etude Stratégique Pour Le Développement du Gouvernorat De La Manouba, à L'Horizon de l'An 2030

PHASE 3  
Rapport de  
synthèse

VERSION  
Finale

ACT  
Consulting  
TPAD

# Etude Stratégique Pour Le Développement du Gouvernorat De La Manouba, à L'Horizon de l'An 2030

## Phase 3 : Rapport de synthèse

(Version finale)

*Etude réalisée Pour le compte du :*

CGDR



*Par :*

Le groupement

Access Consulting Tunisie



TPAD



**Novembre 2018**

L'étude stratégique de développement du gouvernorat de Manouba à l'horizon 2030 a été mandatée par le Commissariat Général du Développement Régional (CGDR) sous la tutelle du Ministère de l'Investissement, de la Coopération Internationale et du Développement (MIDCI).

L'étude stratégique de développement du gouvernorat de Manouba à l'horizon 2030 a été réalisée par le groupement de bureaux d'études :

- Access Consulting Tunisie ;
- TPAD office.

L'étude stratégique de développement du gouvernorat de Manouba à l'horizon 2030 a été réalisée par les experts :

- Mr Makram Montacer : Chef de projet
- Mme Henda Gafsi : Expert urbaniste/Aménageur

## Table des matières

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
1.1	PRESENTATION GENERALE .....	6
1.2	LES DIFFERENTES PHASES DE L'ETUDE STRATEGIQUE .....	7
<b>2</b>	<b>LE CADRE METHODOLOGIQUE DE L'APPROCHE ADOPTEE.....</b>	<b>9</b>
2.1	POUR UN DEVELOPPEMENT INTEGRE.....	9
2.2	MISER SUR LA « COMPETITIVITE TERRITORIALE ».....	9
2.3	BIEN CONNAITRE SON CAPITAL TERRITORIAL .....	10
<b>3</b>	<b>LE CAPITAL TERRITORIAL DE LA MANOUBA .....</b>	<b>11</b>
<b>4</b>	<b>"MANOUBA 2030" : UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRE.....</b>	<b>15</b>
4.1	LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE MANOUBA.....	15
4.2	UN DEVELOPPEMENT INTEGRE AUTOUR DE THEMES FEDERATEURS.....	16
4.2.1	<i>La notion de « thème fédérateur ».....</i>	<i>16</i>
4.2.2	<i>Les thèmes fédérateurs de la Manouba.....</i>	<i>17</i>
4.2.2.1	La complexité des dynamiques territoriales de la Manouba.....	17
4.2.2.2	Des thèmes clés pour une vision du développement de Manouba .....	19
4.3	UNE STRATEGIE OU S'INTEGRE LES THEMES FEDERATEURS .....	20
<b>5</b>	<b>MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT MANOUBA 2030.....</b>	<b>22</b>
5.1	LES AXES STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE LA MANOUBA.....	22
5.2	STRATEGIES D'AMENAGEMENT DE LA REGION DE MANOUBA .....	28
5.3	DES PROJETS FEDERATEURS POUR LA MISE EN PLACE DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT.....	39
5.3.1.1	Projet Fédérateur N°1 .....	39
5.3.1.2	Projet Fédérateur N°2 .....	41
5.3.1.3	Projet Fédérateur N°3 .....	42
5.3.1.4	Projet Fédérateur N°4 .....	43
5.3.1.5	Projet Fédérateur N°5 .....	44
5.3.1.6	Projet Fédérateur N°7 .....	46
5.3.1.7	Projet Fédérateur N°8 .....	47
5.3.1.8	Projet Fédérateur N°9 .....	48
5.3.1.9	Projet Fédérateur N°10 .....	49
5.3.1.10	Projet Fédérateur N°11 .....	50
5.3.1.11	Projet Fédérateur N°12 .....	51
5.3.1.12	Projet Fédérateur N°13 .....	52
5.3.1.13	Projet Fédérateur N°14 .....	54
5.3.1.14	Projet Fédérateur N°15 .....	55
5.3.1.15	Projet Fédérateur N°16 .....	56
5.3.1.16	Projet Fédérateur N°17 .....	57
5.3.1.17	Projet Fédérateur N°18 .....	58
5.3.1.18	Projet Fédérateur N°19 .....	59
5.3.1.19	Projet Fédérateur N°20 .....	60
5.3.1.20	Projet Fédérateur N°21 .....	61
5.3.1.21	Projet Fédérateur N°22 .....	62
5.4	DES PLANS POUR LA STRATEGIE "MANOUBA 2030" .....	63
5.4.1	<i>Le plan de développement 2017-2020 .....</i>	<i>65</i>
5.4.2	<i>Le plan de développement 2021 - 2025 .....</i>	<i>72</i>

5.4.3	Le plan de développement 2026 - 2030 .....	80
5.5	UNE ORGANISATION SPECIFIQUE A "MANOUBA 2030" POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE.....	86

## Table des graphiques

GRAPHIQUE. 1.	ELEMENTS DE LA STRATEGIE MANOUBA 2030, THEME 1.....	25
GRAPHIQUE. 2.	ELEMENTS DE LA STRATEGIE MANOUBA 2030, THEME 2.....	26
GRAPHIQUE. 3.	ELEMENTS DE LA STRATEGIE MANOUBA 2030, THEME 3.....	27
GRAPHIQUE. 4.	FIGURE DES STRATEGIES ET DES PLANS D' ACTIONS.....	63
GRAPHIQUE. 5.	PRESENTATION DES PLANS D' ACTIONS .....	64
GRAPHIQUE. 6.	ORGANIGRAMME DU COMITE "MANOUBA 2030" .....	87

## Table des tableaux

TABLEAU. 1.	LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA MANOUBA.....	15
TABLEAU. 2.	VISION, STRATEGIE ET AXES STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE MANOUBA .....	21

## Table des Cartes

CARTE. 1.	FRAGMENTATION TERRITORIALE DE MANOUBA .....	18
CARTE. 2.	LES ENJEUX DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA MANOUBA.....	18
CARTE. 3.	PLAN D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA MANOUBA .....	31
CARTE. 4.	LOGIQUES D'URBANISATION (HORIZON 2030 ET PLUS) .....	32
CARTE. 5.	MANOUBA : UN CENTRE DE TRANSFORMATION AGRICOLE.....	33
CARTE. 6.	MANOUBA : UN LIEU D'INNOVATION .....	34
CARTE. 7.	MANOUBA : UN LIEU DE VILLEGIATURE .....	35
CARTE. 8.	MANOUBA : HAUT LIEU DE LA LOGISTIQUE METROPOLITAINE.....	36
CARTE. 9.	DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION .....	37
CARTE. 10.	PROJECTION DES GRANDES INFRASTRUCTURES EN 2030.....	38

# 1 Introduction

## 1.1 Présentation générale

Le **groupement ACT – TPAD** a été retenu par le **CGDR** pour mener **une réflexion stratégique sur le développement dans le gouvernorat de Manouba à l’horizon d’une génération soit 2035**. Cette étude vise à apporter plus de visibilité de long terme aux efforts de planification déployé dans le cadre du plan de développement 16 – 20. Elle est réalisée dans une période charnière de la réorganisation de l’Etat, en effet elle permettra, entre autres, aux nouvelles autorités locales et régionales de disposer d’un document stratégique de long terme pour le développement de leur région.

Cette étude se propose de rompre avec les modèles classiques de la planification spatiale cherchant à mettre de la cohérence entre des démarches sectorielles isolées et cherche à se mettre au niveau de ce qui se fait aujourd’hui dans le domaine du développement territorial qui se caractérise de plus en plus par la richesse des approches et des méthodologies.

En effet, que l’on parle de développement territorial, local ou régional, de prospective territoriale, de planification territoriale, ..., l’accent est mis souvent sur le droit d’un territoire de concevoir et de dessiner son futur. Le développement se base sur un triptyque : Etat, collectivités locales et acteurs locaux, le tout doit se faire dans une logique de durabilité afin de léguer aux générations futures les ressources nécessaires pour faire face à des besoins de plus en plus importants.

Les revendications populaires de 2011 et les changements structurels et institutionnels qu’elles ont induits depuis un peu plus de sept ans sont les éléments clés qui cautionnent et motivent l’émergence, en Tunisie, des approches stratégiques du développement territorial. La mise en place d’une décentralisation effective, exigée par la nouvelle constitution du pays, passe essentiellement par une construction commune d’un projet de territoire permettant de mettre en place des programmes et des actions de développement et d’aménagement du territoire.

Dans cette logique, le CGDR a entamé son adaptation à ce nouvel environnement en lançant un premier lot d’études stratégiques pour le développement de quatre régions, Manouba, Bizerte, Zaghouan et Mahdia. D’autres initiatives ont été lancées dont on note essentiellement la stratégie de développement de la région sud par le JICA au profit de l’ODS et la stratégie de développement régional du gouvernorat de Sfax lancé par la société civile. Force est de constater que ces initiatives offriront un avantage considérable aux conseils des collectivités locales élus concernés.

L’objectif de cette étude est de mettre en place une vision assortie d’axes ou de thèmes fédérateurs pour le développement de la région de Manouba à l’horizon 2030. Pour ce faire, nous avons opté

pour une approche combinatoire des exigences de la planification stratégique territoriale et de la prospective territoriale. Les contraintes, essentiellement temporelles, ne nous permettent pas d'adopter une approche prospective exclusivement. Généralement, ces approches nécessitent entre deux et quatre années de processus prospectif participatif pour finaliser le travail.

La construction d'un projet de territoire, nécessite une « séquentialité » dans le travail mené qui passe obligatoirement par les étapes suivantes :

- Le diagnostic territorial ;
- La construction d'une vision commune ;
- Le développement de thèmes et d'axes fédérateurs ;
- La construction d'un plan d'actions ;
- La mise en place d'un outil de suivi-évaluation.

## 1.2 Les différentes phases de l'étude stratégique

La stratégie de développement du gouvernorat de Manouba à l'horizon de 2030 se compose de trois phases :

**Phase 1, le Diagnostic territorial de la région :** où il est question de faire un état des lieux de la situation économique et sociale dans la région de Manouba. Le travail mené a cherché, à travers une analyse rétrospective, à mettre en exergue les différentes dynamiques qui ont construit le présent de la région. La maîtrise de ces dynamiques nous a permis de nous projeter plus facilement dans le futur. Un diagnostic territorial prospectif se fait dans un premier temps sur la base d'une revue documentaire, la plus large possible (études, rapports, statistiques,...) et dans un deuxième temps, sur une conciliation entre les conclusions des experts et les avis des acteurs locaux.

### **Le diagnostic territorial a touché trois dynamiques majeures :**

- **Les dynamiques démographiques ;**
- **Les dynamiques économiques ;**
- **Les dynamiques des investissements publics ;**

L'analyse approfondie de ces dynamiques, analyse documentaire et analyse participative, nous a permis, à la fin du processus, de cerner les forces et les faiblesses du territoire tant sur le plan interne qu'externe (SWOT).

**Phase 2, la Stratégie de développement :** L'objectif était de construire une stratégie de développement et ses plans d'actions qui cherchent à hisser Manouba dans le rang des gouvernorats les plus avancés du pays. L'élaboration de la stratégie a émané des attentes et des désirs des populations locales. Cet exercice s'est conformé aux exigences de la planification stratégique dans le sens où il a respecté les étapes suivantes :

- 1) L'élaboration de matrices SWOT ;
- 2) La détermination du capital territorial de Manouba ;
- 3) La détermination des enjeux de développement de la région ;
- 4) La détermination des axes fédérateurs de développement ;
- 5) L'élaboration d'une vision stratégique future pour la région ;
- 6) La concrétisation de cette vision à travers la définition d'axes stratégiques de développement ;
- 7) La décomposition des axes en actions et projets dans le cadre d'un plan d'action opérationnel.

**Phase 3, les moyens de mise en œuvre :** L'objectif est de développer un outil qui permettra aux autorités centrales et régionales de suivre l'évolution de la mise en place de la stratégie à travers une organisation spécifique et un système de suivi-évaluation (panoplie d'indicateurs) de l'ensemble des projets et des actions.

## 2 Le Cadre méthodologique de l'approche adoptée

### 2.1 Pour un développement intégré

La méthodologie suivie dans l'élaboration de la stratégie de développement du gouvernorat de Manouba à l'horizon de 2030 se base sur des approches en termes de développement local, territorial et endogène. Ces dernières privilégient une logique territoriale du développement économique et social contrairement aux logiques fonctionnelles traditionnelles.

L'approche intégrée du développement territorial est un ensemble qui regroupe 4 approches en une :

- **Une approche multisectorielle :** qui concerne l'ensemble des actions et priorités relevant des trois piliers du développement durable : environnemental, social et économique tout en impliquant la mobilisation de financements croisés, publics et privés, nécessaires pour leur mise en œuvre. Elle cherche à rompre avec les logiques sectorielles en privilégiant les analyses en termes de filières.
- **Une approche territoriale :** qui prend en compte les besoins, potentiels et enjeux particuliers du territoire, croisés avec les attentes, priorités et enjeux des politiques et programmes à solliciter et qui appelle donc à l'élaboration d'un projet de territoire.
- **Une approche stratégique :** qui va chercher à rassembler des actions de différentes natures qu'elles soient structurantes ou plus modestes, à l'échelle de l'aire fonctionnelle ou de proximité, cohérentes entre elles, complémentaires, articulées au service d'une même stratégie.
- **Une approche fondée sur une coordination des acteurs** (locaux, régionaux, nationaux, privés, société civile, etc.) aux différents niveaux par la mise en place et l'animation d'un partenariat et d'une organisation collaborative qui constitue un système consolidé de gouvernance multi niveaux, avec un rôle prépondérant du chef de file, animateur de partenariat et garant de la voie stratégique à garder pour le projet.

En définitive l'approche intégrée du développement territorial cherche à doter un territoire d'un projet capable de soutenir sa compétitivité.

### 2.2 Miser sur la « compétitivité territoriale »

Un territoire devient compétitif s'il est capable d'assurer à la fois la concurrence du marché, une durabilité environnementale et culturelle et une inclusion économique, sociale fondée sur des logiques de réseaux et d'articulation interterritoriale.

La compétitivité territoriale a quatre dimensions :

- La « compétitivité sociale » : où la capacité des acteurs à agir ensemble d'une manière efficace et concertée tout en ayant une conception partagée et commune du projet ;
- La « compétitivité environnementale » : où la capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement dans l'objectif de faire de lui un élément "distinctif" et une ressource spécifique de leur territoire, en veillant à sa préservation et au renouvellement de ses ressources naturelles et patrimoniales;
- La « compétitivité économique » : où la capacité des acteurs à produire, à retenir et à pérenniser un maximum de valeur ajoutée sur le territoire. Les constructions intersectorielles et les logiques de filières sont à développer à partir des ressources spécifiques afin de produire des produits spécifiques ;
- Le positionnement dans le contexte global : où la capacité des acteurs à trouver une place pour leur territoire par rapport aux autres territoires et au monde extérieur. L'objet est de faire du projet territorial, un projet en phase avec le contexte de la globalisation et afin d'assurer sa viabilité.

### **2.3 Bien connaître son capital territorial**

Le "capital territorial" représente l'ensemble des éléments à la fois matériels et immatériels dont dispose le territoire. Ces éléments peuvent constituer, sur certains aspects, des atouts, et pour d'autres, des contraintes. Le "capital territorial" est une notion plutôt dynamique que statique qui doit correspondre à une description analytique du territoire et de son projection future des porteurs du projet. Elle est donc intimement liée à celle de projet de territoire, et à la recherche de compétitivité territoriale.

Chaque territoire cherche à trouver sa place en jouant sur l'accès aux marchés, sur son image, sur son potentiel d'attraction vis-à-vis des populations et des entreprises, sur sa capacité à renouveler sa gouvernance, sur ses capacités financières, etc.

Nous considérons le capital territorial, l'ensemble des éléments qui font la richesse d'un territoire (activités, paysages, patrimoine, savoir-faire, etc.) non pas dans la perspective d'un inventaire, mais plutôt dans la recherche des spécificités susceptibles d'être mises en valeur afin de consolider la compétitivité territoriale. L'histoire d'un territoire est donc un élément fondamental pour l'évaluation de son capital, dans le sens où les dynamiques constatées aujourd'hui ont généralement des racines dans le passé. En outre l'histoire peut être une source d'éléments qui permettent d'appuyer une stratégie pour le futur. Des allers et retours entre le présent et le passé sont donc

souvent indispensables pour comprendre le capital territorial présent. De même, le capital du territoire dépend de l'idée que l'on se fait de son avenir : dans quelle direction on veut s'engager ? Quelle marge de construction stratégique les spécificités territoriales autorisent-elles ?

L'analyse du capital territorial est une réflexion à double démarche qui cherche à découvrir à l'intérieur du territoire des éléments oubliés ou négligés, voire sans importance apparente qui tout à coup peuvent devenir clés pour le projet à développer. En outre, Les relations qu'entretient le territoire avec l'extérieur sont également des éléments déterminants du capital du territoire. La connaissance des marchés, les besoins des territoires proches, les intentions d'investissements extérieurs, etc. sont autant d'éléments porteurs d'opportunités et d'autres ressources potentielles, porteuses d'avenir.

Le capital territorial peut donc être représenté par une sphère située au croisement de deux axes, un horizontal passé-avenir et un vertical intérieur-extérieur. Le capital territorial s'enrichit et évolue avec des éléments puisés dans l'histoire et dans l'avenir, dans ce qui est interne au territoire et dans ses relations avec le monde extérieur. L'élaboration d'un projet de territoire peut se baser sur les interdépendances entre les différentes composantes du capital du territoire, en faisant d'elles le socle d'une stratégie.

### **3 Le capital territorial de la Manouba**

La détermination du capital territorial de Manouba s'est basée sur un diagnostic territorial qui a débuté par une analyse de données par thème pour dégager des constats que nous avons corrigé et compléter par les outputs de l'approche participative afin de dégager les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces. Ceci nous a permis de dégager les premiers enjeux de développement de notre zone d'étude. L'ensemble de ces éléments ont servi à déterminer le capital territorial de notre région, un préalable à l'exercice stratégique objet de cette étude.

Ainsi le capital territorial est une vue d'ensemble qui permet de schématiser le territoire : son passé, son présent et son futur. Les différents éléments du capital s'intègrent dans un certain nombre de composantes<sup>1</sup> :

- Les ressources physiques et leur gestion : en particulier les ressources naturelles (relief, sous-sol, sol, végétation et faune, ressources en eau, atmosphère), les équipements et infrastructures, le patrimoine historique et architectural;

---

<sup>1</sup> La compétitivité territoriale Construire une stratégie de développement territorial à la lumière de l'expérience LEADER, "Innovation en milieu rural", Cahier de l'innovation, N°6 – Fascicule1, Observatoire Européen LEADER, Décembre 1999.

- La culture et l'identité du territoire : les valeurs communément partagées par les acteurs du territoire, leurs intérêts, leur mentalité, leurs formes de reconnaissance, etc. ;
- les ressources humaines : les hommes et les femmes qui habitent le territoire, ceux qui viennent vivre et ceux qui en partent, les caractéristiques démographiques de la population et sa structuration sociale;
- Les savoir-faire implicites/explicites et les compétences, ainsi que la maîtrise des technologies et la capacité de recherche et développement;
- Les institutions et administrations locales, les règles du jeu politiques, les acteurs collectifs, et, plus généralement, ce que l'on appelle aujourd'hui la "gouvernance" du territoire; dans cette composante on inclura également les ressources financières (des institutions, des entreprises et des personnes, etc.) et leur gestion (épargne, crédit, etc.), dans la mesure où la gouvernance d'un territoire est inséparable de l'engagement formel que les acteurs locaux sont prêts à prendre ensemble (financements publics-privés, etc.);
- Les activités et entreprises, leur plus ou moins grande concentration géographique et leur structuration (taille des entreprises, filières, etc.);
- Les marchés et les relations externes, notamment leur intégration aux différents marchés, réseaux d'échange, de promotion, etc.;
- L'image et la perception du territoire tant internes qu'externes.

La première phase de cette, nous a permis de retenir les éléments suivants en tant que principales composantes du capital territorial de Manouba :

## Capital Territorial de la Manouba

Ressources physiques	Culture et identité du territoire	Ressources humaines	Savoir-faire et compétences	Gouvernance du territoire	Activités et entreprises	Marchés et relations externes	Image et perception du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>Des plaines fertiles (presque 90 000 ha de terres labourables)</li> <li>D'importantes ressources en eau (203 millions de m3 par an)</li> <li>Une future zone d'extension urbaine de la métropole de Tunis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La basse vallée fertile de Medjerda</li> <li>Une histoire Beylicale (Ville de Manouba)</li> <li>Des fermes coloniales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une Croissance de la population tirée par les dynamiques résidentielles métropolitaines (1,23% de croissance annuelle de 1994 à 2014 et 53% des entrants proviennent des trois autres gouvernorats du Grand Tunis)</li> <li>Une Forte mobilité résidentielle entre les délégations (Mornaguia et Jedaïda ont vu leurs soldes migratoires évoluer de 70% et 50%)</li> <li>Manouba exerce un effet métropolitain sur les populations du Nord-Ouest (20% des entrants à Manouba viennent de la région du Nord-ouest)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une importante université (14 institutions, 30 000 étudiants, un centre de recherches et 27 unités et laboratoires de recherches)</li> <li>De nombreux centres de formation (5 centres sectoriels de formation proposant 112 spécialités avec une capacité d'accueil de 4000 élèves)</li> <li>Une réserve de main d'œuvre industrielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une communalisation intégrale</li> <li>Une périphérie de la métropole</li> <li>La ville de Manouba est un centre secondaire de la métropole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une agriculture qui manque d'intensification (en 2014 le taux d'intensification des périmètres irrigués est de 65% alors que les objectifs sont de 120%)</li> <li>Une importante zone industrielle (El Fejja) qui se développera sur plus de 200 ha</li> <li>Des petites zones industrielles qui n'attirent pas (7 des 8 zones industrielles du gouvernorat ont une superficie moyenne de 10 ha)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La zone agricole de la métropole de Tunis (60% du potentiel productif agricole du Grand Tunis)</li> <li>La zone d'extension possible de la métropole</li> <li>Le Néoparc Monsatir - El Fejja</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un territoire fragmenté (trois entités + Manouba, Oued ellil, Douar Hicher +Tebourba, Jedaïda, Battane + Mornaguia, Borj el Amri)</li> <li>Un territoire enclavé</li> <li>un territoire marginalisé et exclu</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un environnement de plus en plus pollué (pollution des oueds et des canaux et des décharges anarchiques non contrôlées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Histoire Punique, Romaine et Andalouse</li> <li>• Un déficit identitaire : absence de sentiment d'appartenance des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une population essentiellement en âge de travailler (60% de la population est âgée de 20 à 60 ans)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux pôles technologiques (Manouba Technopark et le pôle technologique d'el Fejja)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une urbanisation anarchique</li> <li>• Des problèmes fonciers (les terres domaniales représentent 22% des terres cultivables et une situation délicate des terres de l'ex OMVVM)</li> <li>• Des Collectivités Locales et des services déconcentrés en manque de ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une certaine spécialisation dans les Industries Agro-alimentaires (Le quotient de localisation le plus élevé de tous les secteurs : 1,78 en 2012 et une évolution de l'emploi de plus de 30% entre 2008 et 2012)</li> <li>• De plus en plus de services aux populations (les emplois dans les secteurs de commerce et de transports ont évolué de plus de 25% entre 2010 et 2012)</li> <li>• Une industrie textile en perte de vitesse (perte de plus de 30% d'emplois entre 2010 et 2012)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité de ports et d'aéroport</li> <li>• Capitale nationale des services aux personnes à besoins spécifiques (5 structures spécialisées et des associations nationales s'occupant des handicapés, des personnes âgées et de l'enfance)</li> <li>• D'importantes infrastructures pour intégrer Manouba à la Métropole (X20, X30 et RER)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'esthétique urbaine</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

## 4 "Manouba 2030" : Une stratégie de développement territorial intégré

### 4.1 Les enjeux de développement de Manouba

Le diagnostic territorial, réalisé dans la première phase de cette étude, nous a permis de synthétiser la situation de la région dans un nombre limité d'enjeux pour le développement. Les enjeux ont été construits essentiellement à partir des principaux constats et dans une logique cherchant à la fois de bénéficier au maximum des éléments positifs ainsi que de dépasser les éléments négatifs du capital territorial. Il est à rappeler que les enjeux ont été construits d'une manière participative, dans le cadre d'ateliers prospectifs au niveau de l'ensemble des délégations.

Tableau. 1. Les enjeux de développement de la Manouba

Enjeux Centraux	Enjeux
Enjeux. Central. 1. Assurer une meilleure intégration de la région à la métropole de Tunis	Enjeux 1.1 Attirer des populations
	Enjeux 1.2 Attirer des activités
	Enjeux 1.3 Attirer des grandes infrastructures
Enjeux. Central. 2. Faire de Manouba une région plus équitable	Enjeux 2.1 Assurer une équité d'accès
	Enjeux 2.2 Assurer une équité des genres
	Enjeux 2.3 Assurer une équité spatiale
Enjeux. Central. 3. Assurer un développement économique misant sur l'innovation, les spécificités locales et les dynamiques métropolitaines	Enjeux 3.1 Développer des Filières économiques
	Enjeux 3.2 Promouvoir l'Innovation
	Enjeux 3.3 Profiter de plus en plus du Marché Métropolitain et des infrastructures métropolitaines
Enjeux. Central. 4. Exploiter durablement le patrimoine et l'environnement	Enjeux4.1 Trouver un équilibre entre Agriculture, Urbanisme et industrie
	Enjeux4.2 Des activités qui respectent l'environnement
	Enjeux4.3 Intégrer le patrimoine et l'environnement dans les filières économiques

## 4.2 Un développement intégré autour de thèmes fédérateurs

### 4.2.1 La notion de « thème fédérateur »

L'objectif est de développer dans une logique intégrée des thèmes fédérateurs qui toucheront, chacun, plusieurs éléments du capital territorial avec des effets de leviers importants tout en visant à améliorer une ou plusieurs composantes de la compétitivité territoriale et en ciblant les enjeux de développement. La notion de « thème fédérateur » est une notion par essence transversale qui s'éloigne sémantiquement de la rigidité sectorielle et qui offre plus d'imagination, de créativité et de souplesse. Elle est censée également fédérer plusieurs acteurs locaux et régionaux autour d'un projet et qui, pris individuellement, pourraient avoir des intérêts différents.

L'approche thématique est une démarche qui ne peut se concrétiser que par l'adhésion collective des acteurs et par l'intégration de multiples éléments dispersés dans les territoires. En d'autres mots, un thème fédérateur ne peut être porteur d'exclusion, mais permet au contraire de regrouper tous les acteurs du territoire, tout en facilitant l'intégration entre les secteurs d'activité. Le thème fédérateur est à la fois la colonne vertébrale ou le fil conducteur autour duquel s'organise le devenir du territoire. Il doit émaner et s'insérer dans une démarche prospective de détermination des éléments forts du devenir d'un territoire. C'est une orientation volontaire, qui émane des atouts, potentialités, difficultés et des menaces du territoire, quant à la vocation future souhaitée du territoire.

L'identité territoriale est une composante importante du capital territorial, son renforcement est une caractéristique primordiale que doit avoir un thème fédérateur. Ainsi, les spécificités territoriales sous tous leurs aspects (activités, éléments identitaires, éléments culturels, savoir-faire, etc.) doivent se refléter dans un thème fédérateur. Un thème fédérateur est porteur d'une identité nouvelle, issue de la combinaison originale d'éléments auparavant dispersés et sans relations entre eux.

L'efficacité et la viabilité économiques sont des caractéristiques que doit assurer un thème fédérateur à travers les liens qu'il crée et par l'approche systémique qu'il implique. Il doit permettre d'offrir de nouvelles opportunités et perspectives pour la valorisation des différentes ressources. Il doit privilégier un meilleur positionnement des ressources dans un contexte de marché global et de mondialisation qui cherche de plus en plus des images différenciées.

La détermination d'un thème fédérateur doit s'inscrire dans la réflexion sur le devenir du territoire, visant la mise en place d'un "territoire-projet". C'est une réflexion stratégique qui doit combiner à la fois des composantes visibles et d'autres cachées d'un territoire.

Un thème fédérateur doit être construit autour d'une particularité existante ou à construire.

## 4.2.2 Les thèmes fédérateurs de la Manouba

### 4.2.2.1 La complexité des dynamiques territoriales de la Manouba

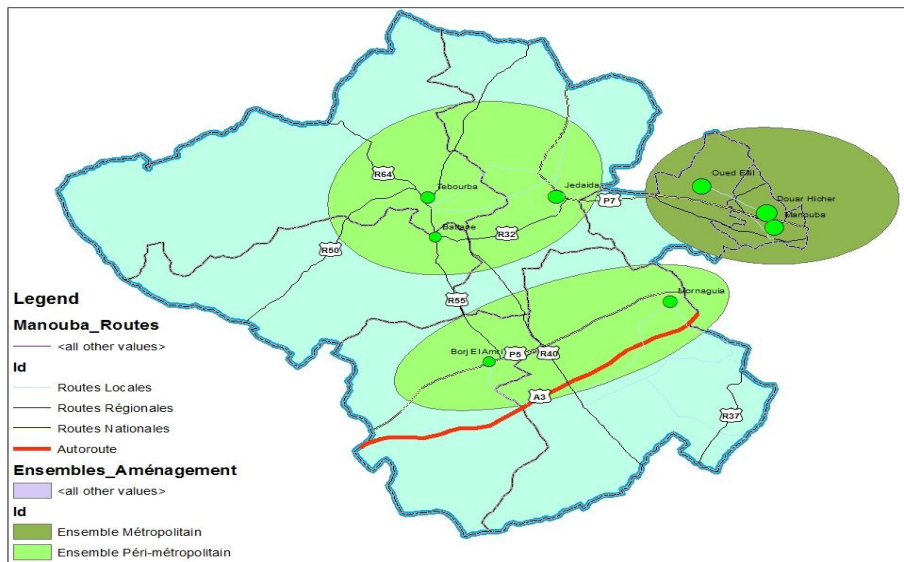
Dans le cadre de la première phase de cette étude nous avons mis en avant la complexité des dynamiques territoriales de la région de la Manouba dans le sens où elle combine à la fois des dynamiques métropolitaines et des dynamiques rurales.

**Les dynamiques métropolitaines et les dynamiques rurales qui caractérisent le contexte territorial de la région de Manouba jouent actuellement comme des forces contradictoires et mettent systématiquement en contradiction les espaces ruraux et les espaces urbains.**

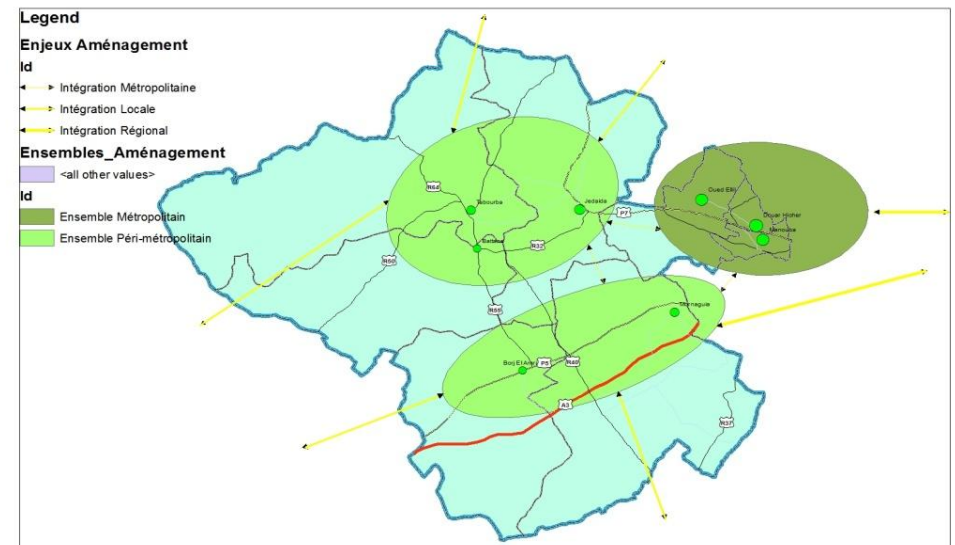
L'histoire récente du gouvernorat et son rattachement administratif, auparavant, à d'autres gouvernorats de la région rajoute à la complexité des dynamiques territoriales à travers un sentiment apparent partagé de l'absence d'une identité territoriale a priori handicapante dans notre démarche de construction d'une stratégie de développement intégrée. **Des éléments identitaires sont à trouver dans le passé un peu plus lointain de la région.**

En outre, notre diagnostic territorial nous a permis de conclure sur l'existence de plusieurs Manouba. **Manouba l'urbaine, Manouba la périurbaine et Manouba la rurale.** Au-delà de la dimension urbaine qui caractérise cette distinction, d'autres éléments se rattachant à divers domaines (population, condition de vie, pauvreté, accès aux services publics, attractivité, activités économiques,...) définissent cette dichotomie. Cette dichotomie nous a permis de dégager trois ensembles majeurs (comme le montre la carte ci-après). Le premier est un ensemble urbain intégré à la métropole regroupant Manouba, Douar Hicher et Oued Ellil. Les deux autres peuvent constituer des ensembles urbains péri-métropolitains.

Carte. 1. Fragmentation territoriale de Manouba



Carte. 2. Les enjeux de l'aménagement et du développement de la Manouba



#### **4.2.2.2 Des thèmes clés pour une vision du développement de Manouba**

L'analyse combinée de l'ensemble des éléments développés dans la première phase de cette étude nous ont permis de retenir, dans une logique participative, les concepts suivants comme éléments moteurs et fondements du développement de la région pour les années à venir :

- La nature ;
- L'innovation ;
- Les dynamiques métropolitaines.

Ces concepts constitueront la base des thèmes fédérateurs qu'on a pu formuler comme suit :

**Thème fédérateur 1 : La nature au cœur d'un développement durable et diversifié de la région de Manouba ;**

**Thème fédérateur 2 : Manouba, un milieu innovateur ;**

**Thème fédérateur 3 : Manouba, une campagne dans une métropole diffuse.**

Les interdépendances, les complémentarités, les effets de synergie et les effets de leviers entre ces trois thèmes fédérateurs sont autant d'éléments qui permettent de concrétiser l'approche intégrée que nous recherchons pour définir notre stratégie de développement.

Ainsi, notre vision pour le développement régional de la Manouba est :

**Faire de l'ensemble de Manouba une composante essentielle de la métropole tunisoise en devenant un lieu d'innovation, un lieu d'expansion (urbaine, industrielle et de grandes infrastructures) et l'espace vert du grand Tunis.**

### 4.3 Une stratégie où s'intègre les thèmes fédérateurs

La concrétisation de la vision stratégique de la région passe par la définition d'axes stratégiques. Ces axes sont donc des orientations globales ou des objectifs globaux convergents et intégrés pour permettre de concrétiser la vision stratégique arrêtée tout en émanant des thèmes fédérateurs arrêtés.

Les axes stratégiques doivent être

- Spécifiques : les axes stratégiques doivent permettre de décrire ce qui doit changer à terme et en quoi ce changement consiste.
- Mesurables : les niveaux d'atteinte des objectifs fixés doivent être mesurables
- Réalistes : les objectifs fixés doivent être atteignables avec les moyens disponibles

Les différentes réunions de travail avec les différents services techniques administratifs de la région ont permis de retenir 6 axes stratégiques.

**Axe stratégique 1.1 : Valoriser les ressources naturelles ;**

**Axe Stratégique 1.2 : Aménagement intégré de la Medjerda ;**

**Axe stratégique 2.1 : Intégrer les réseaux d'innovation ;**

**Axe Stratégique 2.2 : Faire de l'innovation sociale ;**

**Axe stratégique 3.1 : Faire de Manouba, un arrière-pays métropolitain ;**

**Axe Stratégique 3.2 : Faire de Manouba un espace d'expansion métropolitaine.**

Tableau. 2. Vision, stratégie et axes stratégiques pour le développement de la région de Manouba

Vision	Les thèmes fédérateurs de la stratégie	Les axes stratégiques
<b>Faire de l'ensemble de Manouba une composante essentielle de la métropole tunisoise en devenant un lieu d'innovation, un lieu d'expansion (urbaine, industrielle et de grandes infrastructures) et l'espace vert du grand Tunis.</b>	La nature au cœur d'un développement durable et diversifié de la région de Manouba	Valorisation des ressources naturelles Lutte contre la pollution
	Un milieu innovateur	S'intégrer dans des réseaux d'innovations Un territoire d'innovation sociale
	une campagne dans une métropole diffuse	L'arrière-pays métropolitain Un espace pour l'expansion métropolitaine

## 5 Mise en place de la stratégie de développement Manouba 2030

### 5.1 Les axes stratégiques pour le développement de la région de la Manouba

Les axes stratégiques retenus sont à leurs tours décomposés en activités qui se subdivisent en sous-activités. Si les axes stratégiques sont les objectifs stratégiques à atteindre, les activités et sous-activités correspondent à des objectifs plus opérationnels.

Au niveau de **l'axe stratégique valorisation des ressources naturelles** dont dispose la région, il faudrait que la région travaille à moderniser ses vastes périmètres irrigués pour optimiser l'irrigation. Il faudrait également qu'elle puisse disposer d'un programme de lutte contre les inondations afin qu'elle puisse à la fois récupérer l'eau et protéger les villes et les terres agricoles. Pour ce faire un effort doit être fait au niveau de la conservation des eaux et des sols ainsi qu'au niveau du reboisement des forêts. En outre, il est inadmissible qu'avec une telle ressource qu'il demeure encore dans la région de Manouba des ménages qui ne disposent pas encore de l'eau du robinet que ce soit en milieu urbain ou rural.

**L'axe stratégique de lutte contre la pollution** vient compléter les objectifs du premier axe en cherchant à limiter la pollution des nappes, des oueds et des infrastructures hydrauliques. La région est traversée par le Medjerda et par de nombreux canaux et disposent de nombreux lacs collinaires qui servent à alimenter les nappes. Le manque d'entretien et le comportement citoyen et de certaines collectivités expliquent la situation que connaissent ces installations hydrauliques. Une maîtrise des rejets (ménagers, industriels et agricoles) est indispensable à la valorisation de l'eau et des paysages. Une couverture de l'ensemble du territoire par les réseaux d'assainissement devient une urgence. Une exploitation touristique des cours d'eau peut être une alternative à la valorisation de l'eau.

Il a été également constaté ces dernières années une augmentation de la salinité des terres, expliqué notamment par la faiblesse des systèmes de drainage, la salinité de l'eau due à la sédimentation dans les réserves et cours d'eau due au manque d'entretien et à certaines pratiques de conservation de produits agricoles (tomate séchée) dont le séchage par salinisation se fait à même le sol.

Le deuxième thème fédérateur, relatif à l'innovation, a été décomposé en deux axes stratégiques. Le premier est relatif **aux réseaux d'innovation** et le second à **l'innovation sociale**. Le premier axe se fonde sur les potentialités régionales en matière de technopoles et les relations de ceux-ci avec d'autres territoires, sur la présence d'une université et la proximité des principaux centres de recherches. Néoparc El Fejja et Technoparc de Manouba doivent permettre la création d'un milieu

innovateur. Manouba de par ses caractéristiques spatiales (des quartiers difficiles, des espaces ruraux,..) et la présence de certaines infrastructures sanitaires d'accompagnement doit miser sur l'inclusion sociale en mettant des programmes spécifiques d'intégration pour les quartiers sensibles et sur le développement de toute une filière d'accompagnement des personnes à besoins spécifiques.

Nous avons qualifié le troisième thème fédérateur de « campagne dans une métropole diffuse » pour insister à la fois sur la nécessité d'intégrer la métropolisation tout en gardant la spécificité rurale de la majorité du territoire régional. Dans cette logique deux axes stratégiques ont été retenus, le premier est relatif à l'aspect rural et un deuxième en phase avec les dynamiques métropolitaines du Grand Tunis.

Pour consolider l'idée « **Manouba : arrière-pays de la métropole** », Manouba doit continuer à jouer son rôle ancien d'approvisionnement de Tunis en produits agricoles. Les filières bovine et arboricole disposent d'atouts considérables dans la région pour qu'elles puissent permettre au territoire de s'ouvrir sur l'international. La construction de labels pour les artichauts et les tomates séchées permettrait de consolider les exportations de la région. L'historique agricole de la région doit se refléter partout, même dans les espaces urbains, en misant sur l'intégration de cette composante dans tous les projets urbains en cours et programmés et ceux préconisés dans le cadre de cette stratégie. La richesse des paysages, les vastes étendues agricoles et l'eau ainsi que les palais et le mode de vie des Beys sont autant d'éléments qui peuvent permettre à la région de devenir un lieu privilégié de villégiature de la population métropolitaine qui a du mal à trouver une offre dans les environs.

Manouba, ne doit pas rater **les dynamiques métropolitaines** en marche et qui vont s'amplifier dans les prochaines années. Ces dynamiques se résument essentiellement dans les phénomènes de périphérisation de l'industrie, du commerce des lieux de résidence due particulièrement à la rareté du foncier dans les centres traditionnels et à la dégradation de la qualité de la vie. Toutefois, se placer comme une alternative afin d'attirer des hommes et des activités suppose que la région devienne un élément moteur de la logistique métropolitaine en misant sur un transport durable.

Attirer des populations métropolitaines pour y résider nécessite une offre urbaine spécifique. Pour une meilleure intégration de l'entité Manouba/Douar Hicher/Oued Ellil des projets urbains spécifiques à l'habitat vertical est à privilégier. La consolidation de ville périphérique, Tebourba/Jedaida/El Battane passera par attirer des populations à la recherche de logements individuels et d'une vie de campagne paisible.

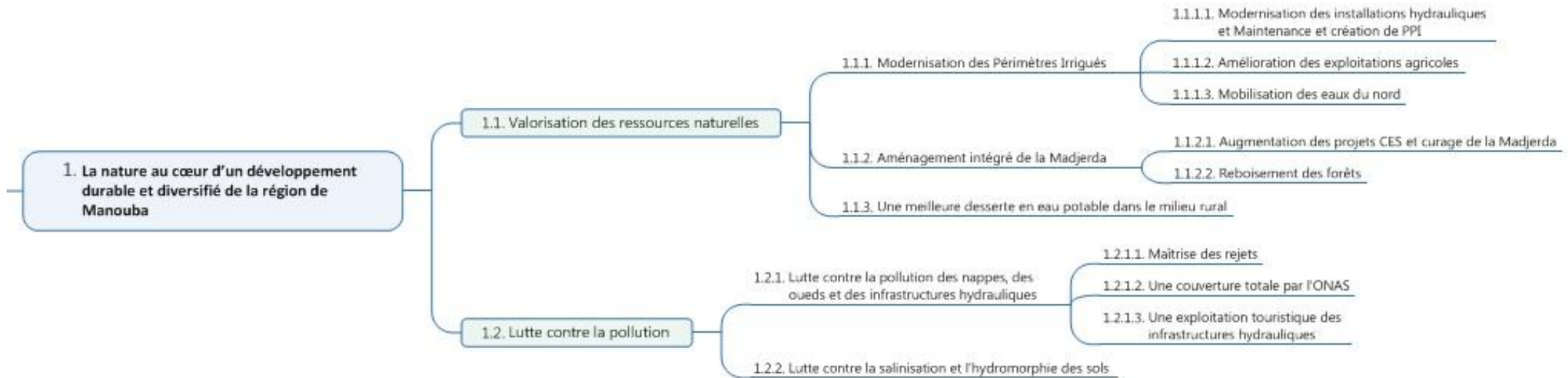
Attirer des industries et les services métropolitains doit s'inscrire dans une logique métropolitaine concertée et planifiée et non concurrentielle entre les différentes régions de la métropole. Certaines

zones industrielles auparavant périphériques et aujourd'hui centrales sont appelées à disparaître sous la pression foncière. Les industries concernées vont chercher à se délocaliser dans les périphéries non lointaines.

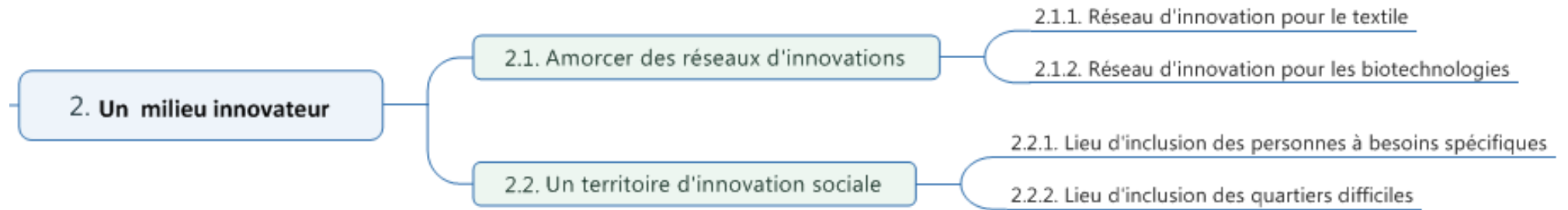
La logique de la création d'un noyau urbain avec des activités industrielles et un parc technologique à EL Fejja cadre très bien avec les dynamiques métropolitaines. Toutefois, ce projet doit passer d'un projet de secteur à un projet urbain intégré. Il doit intégrer différentes autres composantes se rapportant à d'autres types d'activités économiques et à des composantes urbaines dépassant le seul cadre résidentiel.

Les figures suivantes permettent d'illustrer notre démarche de hiérarchisation des éléments de la stratégie en allant de la vision et des thèmes fédérateurs, aux axes stratégiques aux activités et sous-activités.

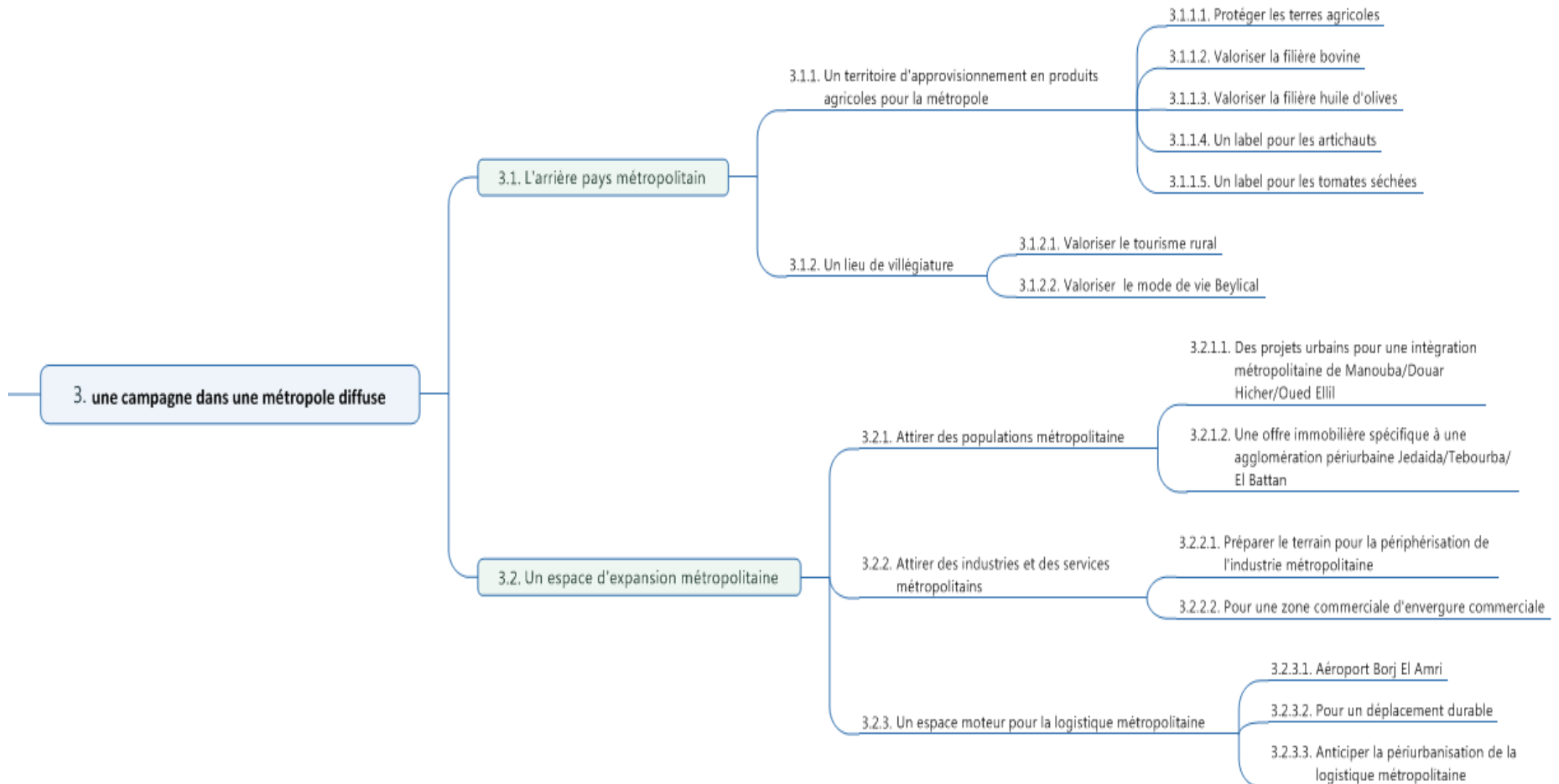
Graphique. 1. *Eléments de la stratégie Manouba 2030, Thème 1*



Graphique. 2. *Eléments de la stratégie Manouba 2030, Thème 2*



Graphique. 3. *Eléments de la stratégie Manouba 2030, Thème 3*



## 5.2 Stratégies d'aménagement de la région de Manouba

La stratégie de développement de la Manouba à l'horizon 2030, visera à **Faire de l'ensemble de Manouba une composante essentielle de la métropole tunisoise en devenant un lieu d'innovation, un lieu d'expansion (urbaine, industrielle et de grandes infrastructures) et l'espace vert du grand Tunis.**

Ainsi, il est question de consolider trois centres :

- Un centre métropolitain qui concerne la concentration Manouba/Denden/Douar Hicher/Oued Ellil qui cherchera à jouer des fonctions résidentielles et économiques métropolitaines. Les interventions de différentes natures doivent miser à consolider le positionnement de cette concentration en tant que Centre Economique Secondaire (CES) de la métropole tunisoise ;
- Deux centres périurbains, le premier relatif à la concentration Jedaida/Tebourba/El Battane et le second relatif à Borj El Amri/El Fejja. Ces deux centres périurbains auront des fonctions résidentielles et économiques différentes. Le premier cherchera à miser sur ses potentialités environnementales et naturelles pour attirer les métropolitains désirant profiter de ces atouts tant au niveau de l'offre résidentielle ou encore touristique. Le deuxième misera essentiellement sur les infrastructures existantes pour créer une zone économique intégrée (Industrie, Innovation, Logistique et commerce) censée profiter pas uniquement des dynamiques métropolitaines de localisation/délocalisation des activités industrielles et de services détectées et anticipées, mais également assurer plus d'intégration de la région du Nord Ouest à la métropole de Tunis.

Toutefois, la réussite de cette configuration passera nécessairement par des règles plus strictes au niveau de l'urbanisation afin de lutter activement contre l'urbanisation anarchique et spontanée. L'objectif est de préserver deux couronnes agricoles autour de la métropole qui joueront à la fois le rôle de fournisseur de produits agricoles pour les métropolitains, d'encadrer l'urbanisation métropolitaine et de constituer des réserves vertes pour les métropolitains, ainsi :

- La première couronne se situera entre le pôle métropolitain de Manouba/Douar Hicher/Oued Ellil et les deux centres périurbains de Jedaida/Tebourba/El Battane et Borj El Amri/ El Fejja ;
- La deuxième viendra tout juste après les deux pôles périurbain de Jedaida/Tebourba/El Battane et Borj El Amri/ El Fejja.

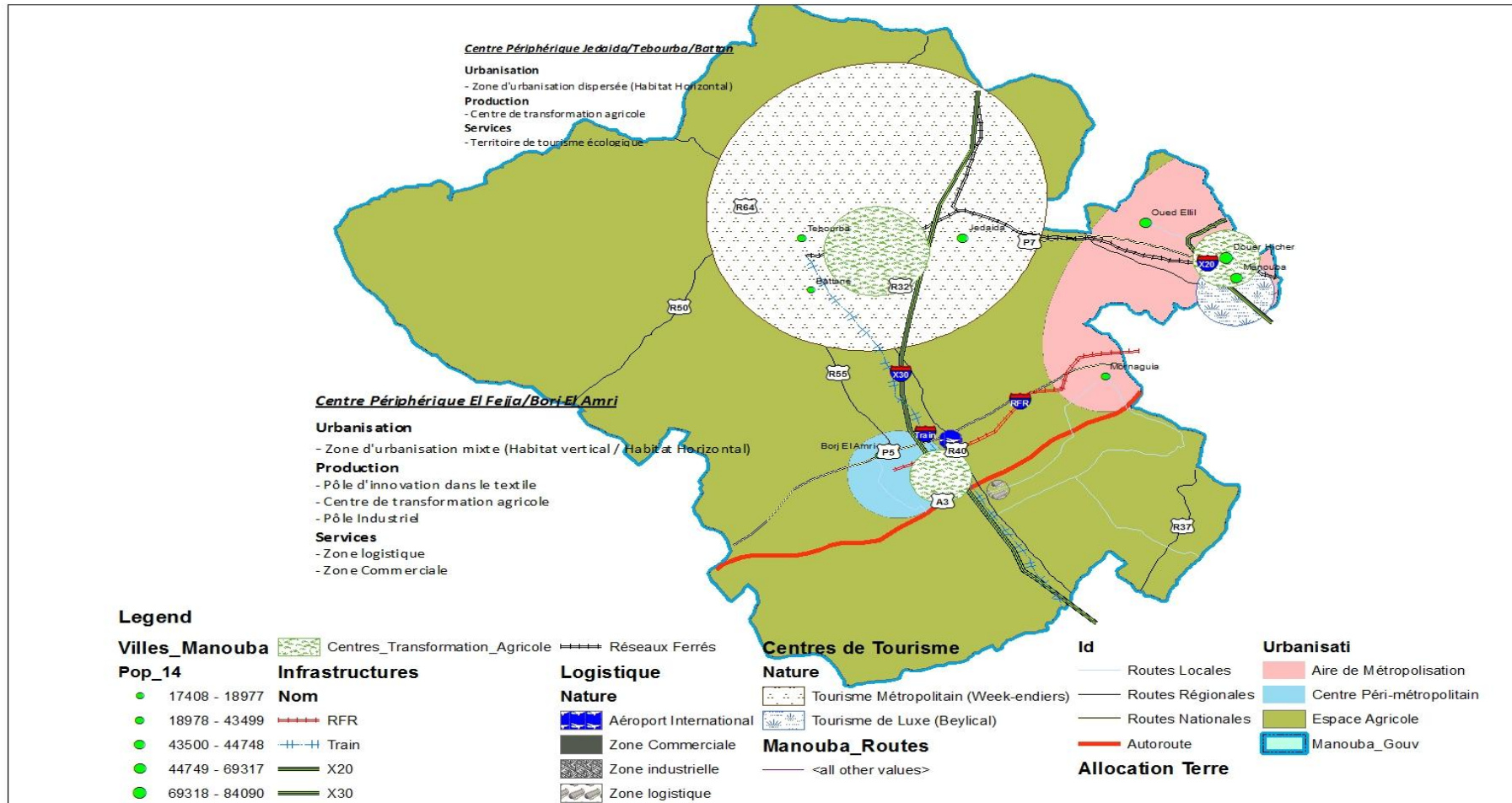
Cette configuration basée essentiellement sur les atouts de la région de Manouba et son intégration au bassin économique dans lequel elle se trouve permettra de construire un équilibre entre Urbanisation, agriculture et industrie capable d'assurer, pas uniquement, le développement

économique et social de la région de Manouba, mais également les lignes directrices d'un aménagement métropolitain.

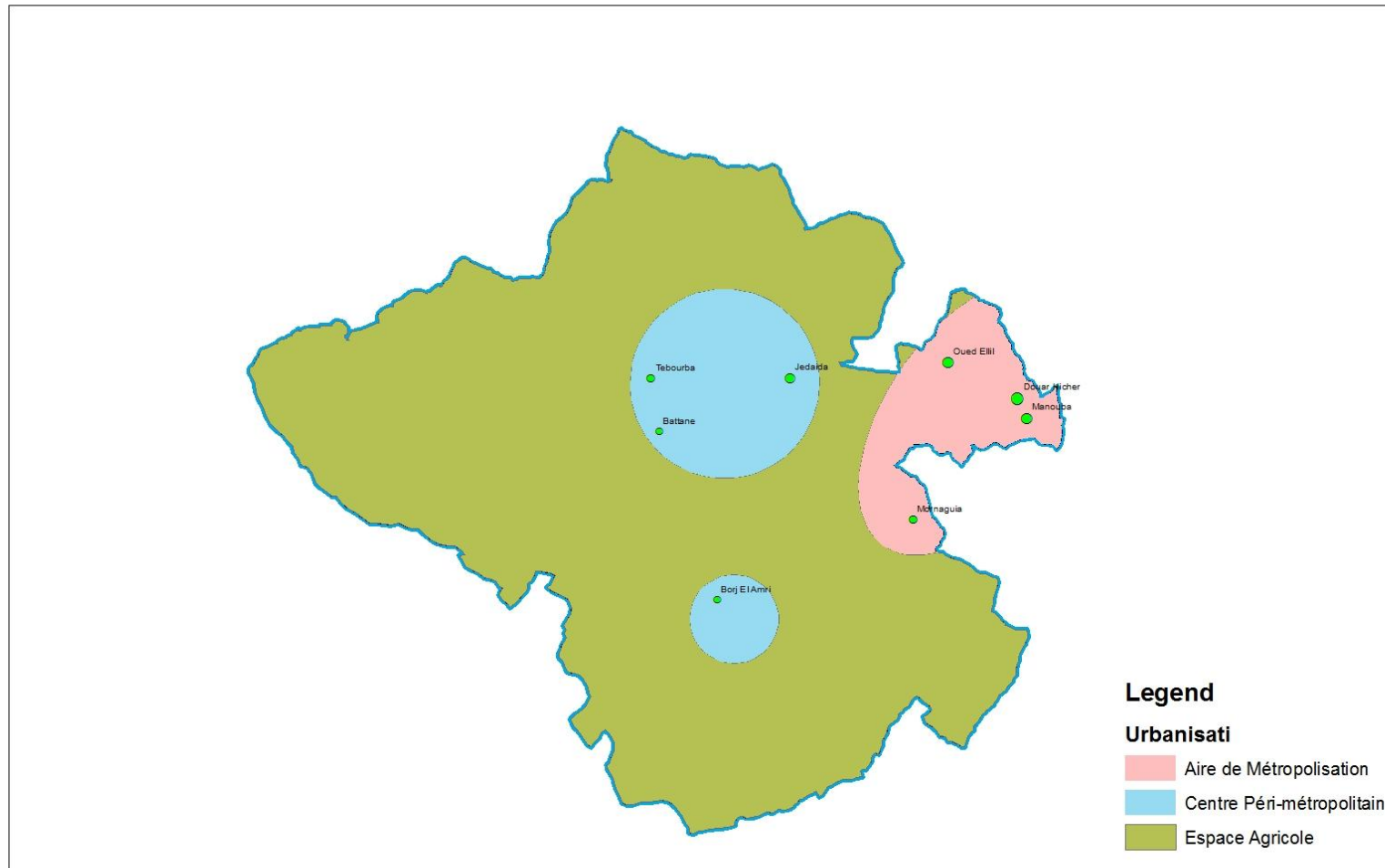
Pour ce faire le plan d'aménagement mise sur :

Aménagement	Type	Principe d'aménagement
Zones	Zone de production agricole et de transformation	Consolider l'aspect agricole de la région en préservant les terres agricoles tout en appuyant la montée en gamme des produits à travers une transformation sur place
	Zone d'expansion résidentielle métropolitaine	Cibler la fonction résidentielle de la région en misant sur les dimensions et les spécificités des trois pôles urbains Manouba/Denden/Douar Hicher, Jedaida/Tebourba/Battane et Borj El Amri/Fejja
	Zone de services et de logistique métropolitaine	Anticiper les dynamiques métropolitaines de périphérisation des industries et de services en dotant le futur pôle de Borj El Amri d'atouts attractifs
Bases	Base de transformation	Miser sur la transformation agricole nécessite l'aménagement de base équipés des infrastructures nécessaires. La mise à niveau des zones industrielles existantes permettra de consolider cette activité
	Base d'innovation	La région est dotée d'une infrastructure en matière d'innovation à faire valoir. Une focalisation sur les biotechnologies et les biotechnologies adaptées au textile permettra de placer la région dans des réseaux d'innovations métropolitains et nationaux
Réseaux	Réseau de transport	Les routes, les voies ferrées, les ceintures autour de la métropole sont des infrastructures indispensables au désenclavement de la région et à plus d'intégration métropolitaine et permettront de consolider les différentes vocations des zones
	Réseau touristique	Les différentes infrastructures à mettre en place sont indispensables également à faire de la région le lieu de villégiature des métropolitains. En outre, la réhabilitation des monuments historiques permettra à la ville de Manouba de se placer sur le créneau du tourisme de luxe

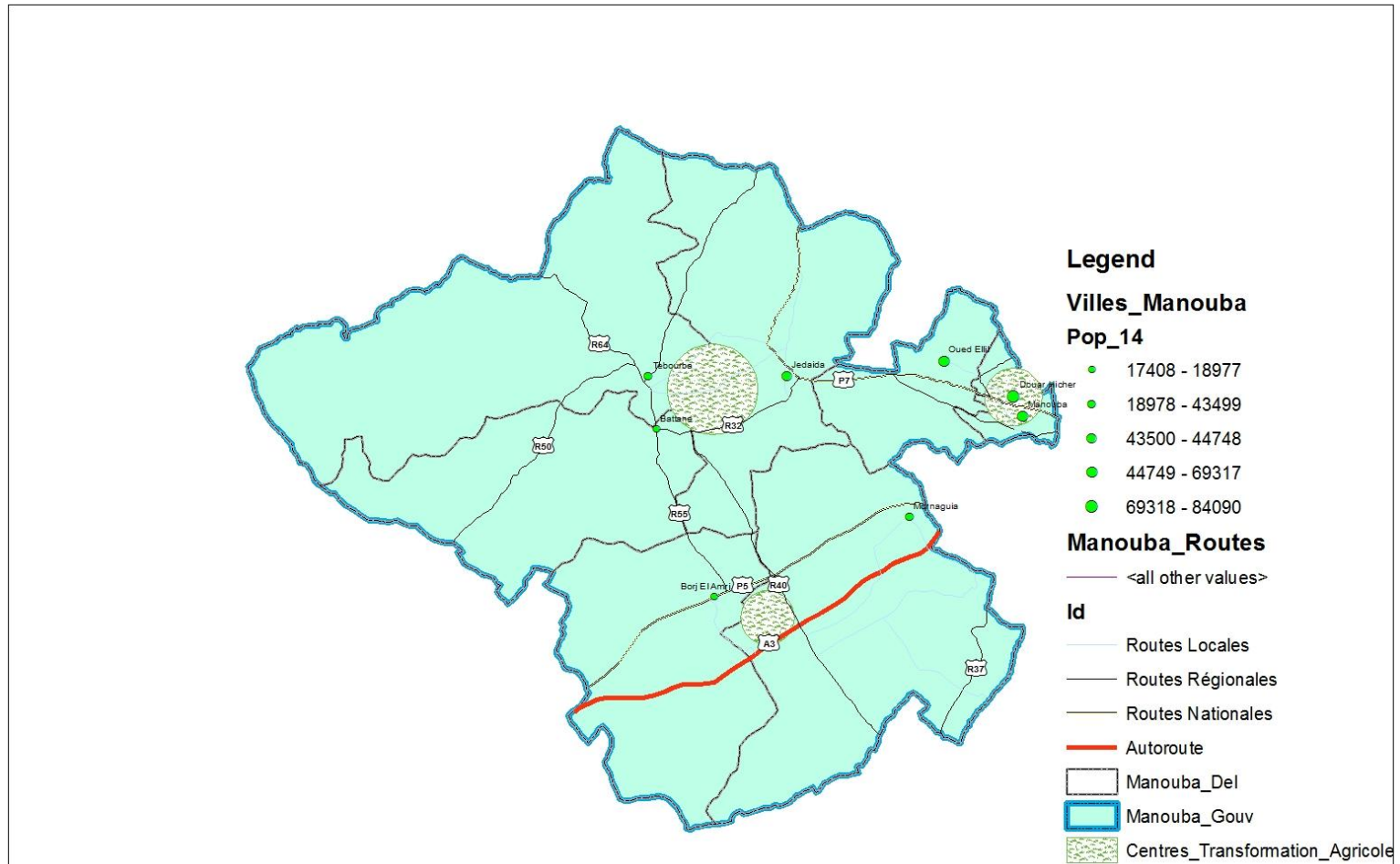
Carte. 3. Plan d'aménagement du territoire de la Manouba



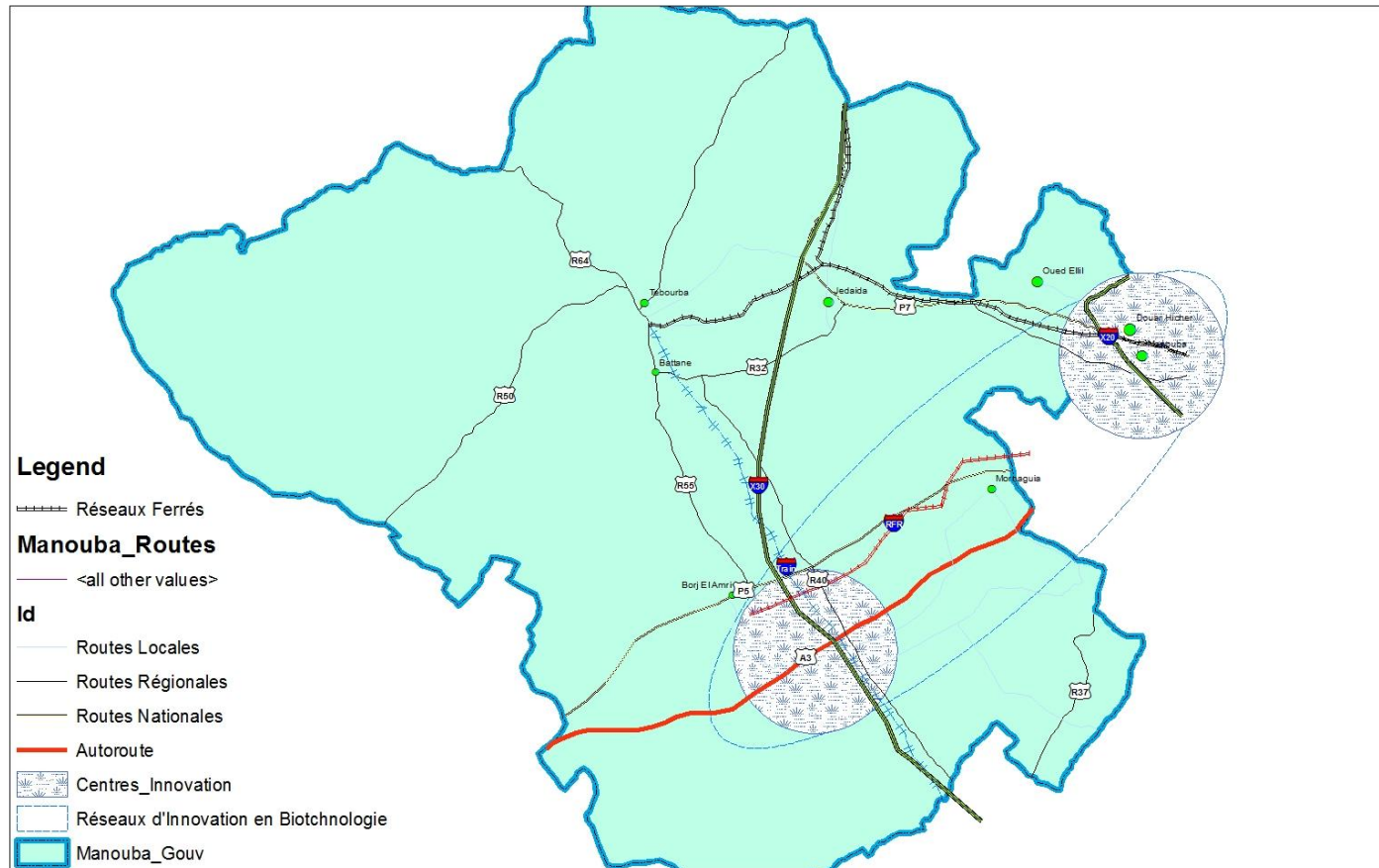
Carte. 4. Logiques d'urbanisation (horizon 2030 et plus)



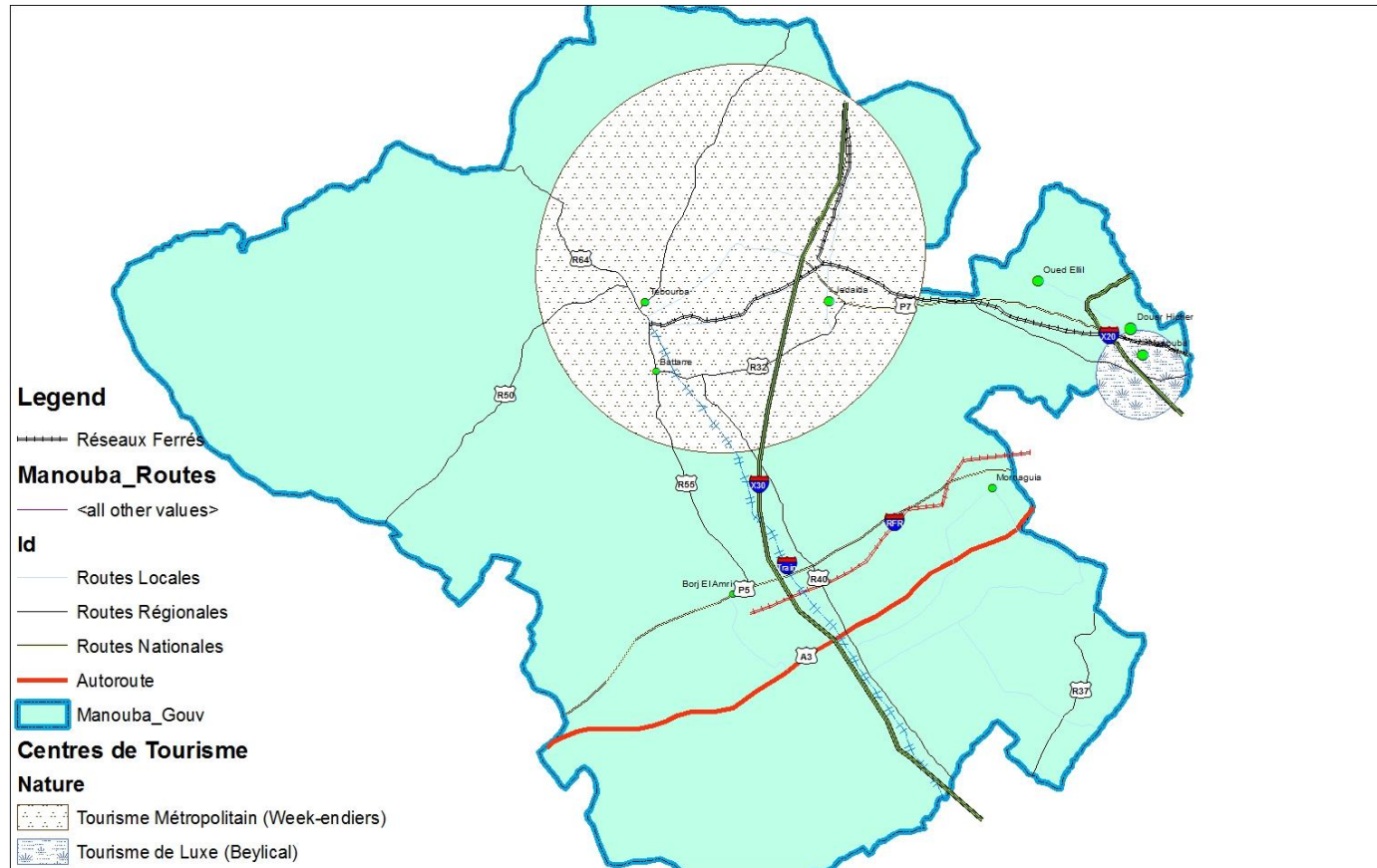
Carte. 5. Manouba : un centre de transformation agricole



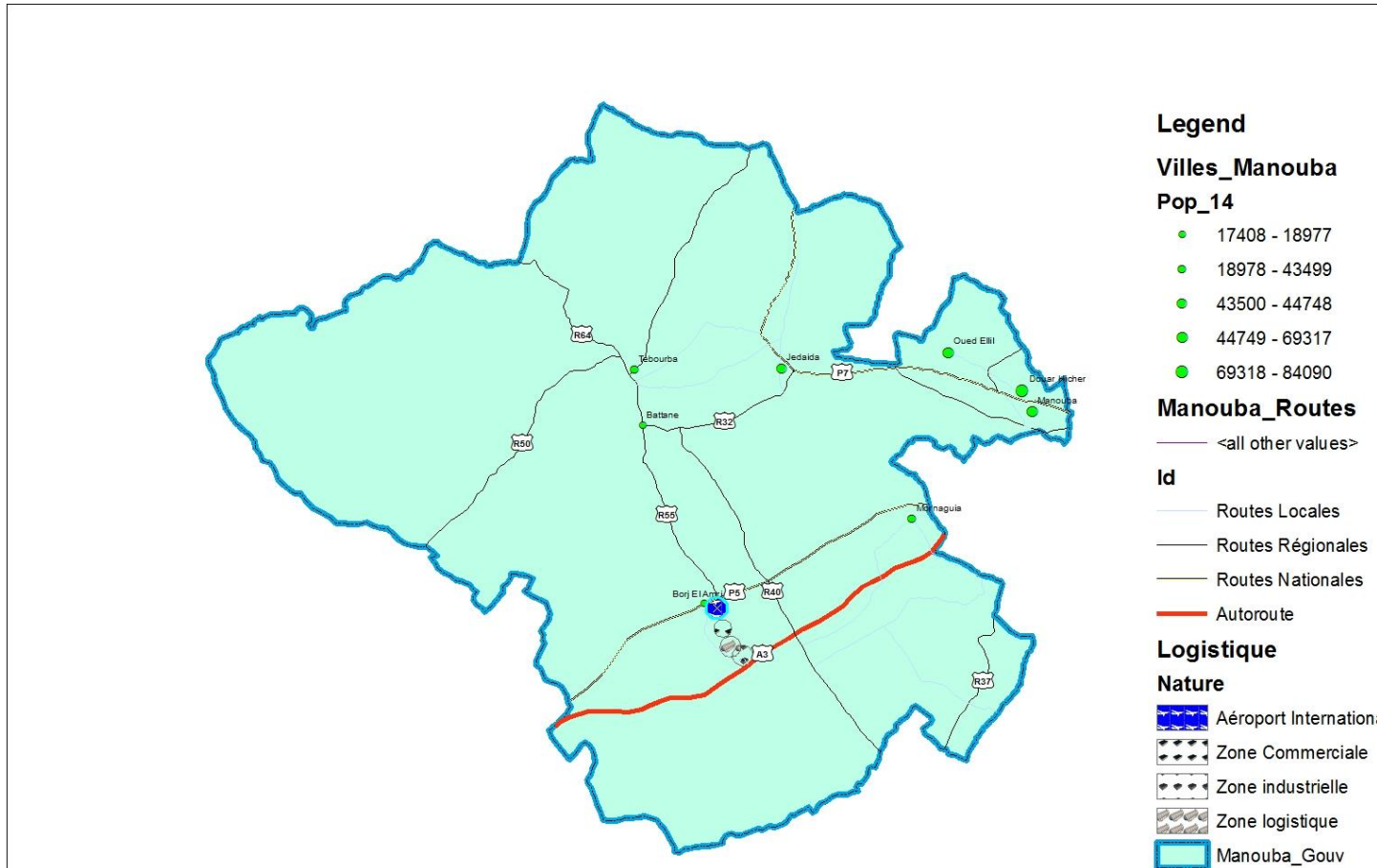
Carte. 6. Manouba : un lieu d'innovation



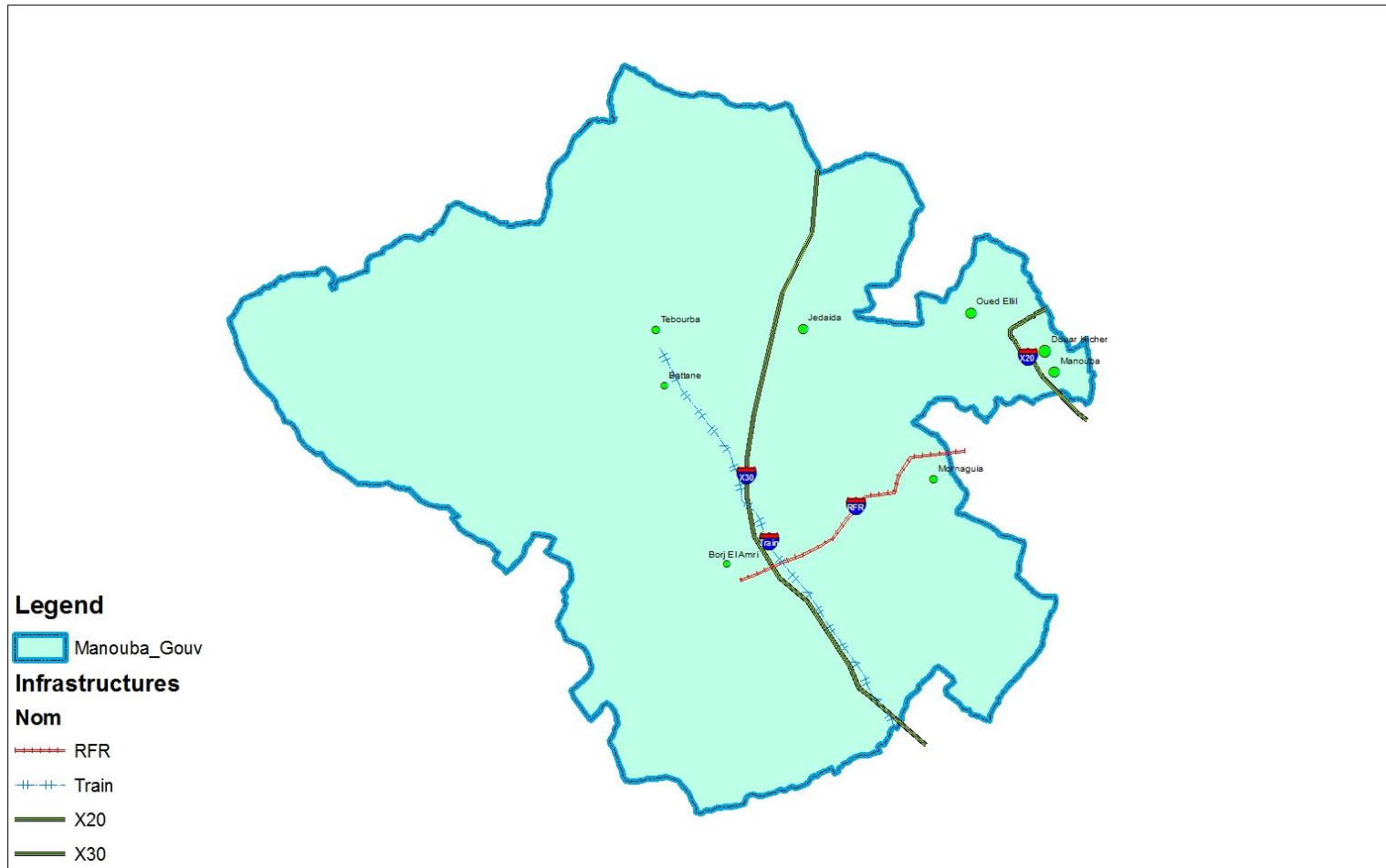
Carte. 7. Manouba : un lieu de villégiature



Carte. 8. Manouba : haut lieu de la logistique métropolitaine



Carte. 9. Des Infrastructures de transport pour une meilleure intégration



Carte. 10. Projection des grandes infrastructures en 2030



### 5.3 Des projets fédérateurs pour la mise en place des stratégies de développement et d'aménagement

La mise en place de l'ensemble des éléments définis plus haut peut se résumer en un nombre limité de projets fédérateurs. Nous présentons dans ce qui suit les fiches relatives aux projets fédérateurs dont la réalisation permettra de mettre en marché le processus de développement escompté pas uniquement pour la région de Manouba, mais également pour l'ensemble de l'espace métropolitain.

#### 5.3.1.1 Projet Fédérateur N°1

<b>Thème Fédérateur :</b>	La nature au cœur d'un développement durable et diversifié de la région de Manouba
<b>Axe stratégique :</b>	Valorisation des ressources naturelles
<b>Activité :</b>	Modernisation des Périmètres Irrigués
<b>Sous Activité :</b>	Modernisation des installations hydrauliques et Maintenance et création de PPI
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Modernisation des installations hydrauliques et Maintenance et création de PPI</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	L'utilisation de plus en plus réduite des infrastructures hydrauliques, évaluée en 2014 à 61%, explique la diminution des taux d'exploitation des terres au niveau des périmètres irrigués. Ce problème concerne surtout les anciens réseaux d'adduction de l'eau d'irrigation mis en place depuis les années 1950 et qui sont devenus trop vétuste : La conséquence étant un affaiblissement de la capacité des réseaux à répondre aux besoins des agriculteurs notamment durant les périodes de pointes où le taux de perte avoisine les 40%. Pour garantir la durabilité du secteur de l'irrigué, il sera nécessaire de poursuivre la modernisation des anciennes infrastructures hydrauliques entamée depuis 2009 et qui a permis la réhabilitation de près de 5000 ha. La modernisation des installations hydrauliques dans le gouvernorat de Manouba est le garant de la poursuite d'une agriculture intensive.
<b>Composantes du Projet</b>	Entretien et modernisation des réseaux d'irrigation et des stations de pompage
	Réalisation de charte/Guide d'irrigation par type d'activité agricole
	Régularisation de la situation foncière des terres de l'ex OMVVM
	Création de nouveau PPI
	Développer un programme de vulgarisation et d'assistance à la création de SMSA en faveur des exploitations de petites tailles
<b>Aménagement de pistes agricoles</b>	
<b>Localisation du projet :</b>	L'ensemble des PPI du Gouvernorat
<b>Modalité de montage :</b>	Projet Public
<b>Période de mise en place :</b>	2018-2030



### 5.3.1.2 *Projet Fédérateur N°2*

<b>Thème Fédérateur :</b>	La nature au cœur d'un développement durable et diversifié de la région de Manouba
<b>Axe stratégique :</b>	Valorisation des ressources naturelles
<b>Activité :</b>	Modernisation des Périmètres Irrigués
<b>Sous Activité :</b>	Augmentation des projets CES et curage de la Medjerda
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>La conservation des eaux et des sols</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	La lutte contre l'érosion des terres est considérée parmi les priorités de l'administration à travers la mise en œuvre des stratégies décennales qui visent la consolidation des actions antérieures et l'aménagement de nouveaux espaces menacés. Dans ce cadre, les orientations se focalisent sur la continuité de ces investigations à travers l'aménagement de 7000 ha de superficies fortement sensibles à l'érosion et qui ne sont pas encore aménagées et surtout la protection des villes et de la vallée de la Medjerda contre les inondations dévastatrices (les superficies menacées sont évaluées à 11800 ha).
<b>Composantes du Projet</b>	Curage de la Medjerda
	Actions CES pour 8000 Ha
	Création de barrage Chaffrou
	Création de barrage Saida
	Actions de reboisement de 1500 ha
	Arboriculture en sec dans les terres marginales
<b>Localisation du projet :</b>	Medjerda ; Chaffrou ; Saida ;
<b>Modalité de montage :</b>	Public ; Coopération internationale ; Privé
<b>Période de mise en place :</b>	2018-2030

### 5.3.1.3 Projet Fédérateur N°3

<b>Thème Fédérateur :</b>	La nature au cœur d'un développement durable et diversifié de la région de Manouba
<b>Axe stratégique :</b>	Lutte contre la pollution
<b>Activité :</b>	Lutte contre la pollution des nappes, des oueds et des infrastructures hydrauliques
<b>Sous Activité :</b>	Une exploitation touristique des infrastructures hydrauliques
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Une exploitation touristique des infrastructures hydrauliques</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	Dans le cadre de la valorisation des ressources naturelles et de l'exploitation durable du patrimoine naturel de la région pour des activités de loisirs métropolitains, il serait intéressant d'exploiter l'infrastructure hydraulique dans la région dans d'autres domaines. Les canaux existants et le barrage d'El Battane sont infrastructures susceptibles de renforcer l'offre touristique de la région à travers entre autres la consolidation du produit "Barrage EL Battane" et l'exploitation de canaux pour des tournées en petits bateaux. Toute une filière pourra se développer et permettra de créer plusieurs emplois d'ici 2030. L'objectif est de créer un circuit aquatique ainsi que des circuits pédestres et de vélo et des espaces de détente, de sport et de loisirs au bord d'infrastructures hydrauliques. Cette filière doit miser également sur les spécificités artisanales de la région de Manouba
<b>Composantes du Projet</b>	Sélection et réhabilitation d'un canal
	Aménagement des bords du canal pour la création des espaces de détente, de loisirs, de sports et d'artisanat
	Aide à la création de projets touristiques et artisanales (Gîtes, espaces de loisirs de détente et de sport)
<b>Localisation du projet :</b>	La zone périurbaine de Tebourba/Jedaida/El Battane
<b>Modalité de montage :</b>	Un projet intercommunal (Communes concernées et Conseil Régional)
	PPP
<b>Délais de mise en place :</b>	2017 - 2030

#### 5.3.1.4 *Projet Fédérateur N°4*

<b>Thème Fédérateur :</b>	Un milieu innovateur
<b>Axe stratégique :</b>	Amorcer des réseaux d'innovations
<b>Activité :</b>	Réseau d'innovation pour le textile
<b>Sous Activité :</b>	
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Pôle d'innovation pour le textile Technique</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	Ce projet fait partie de la consolidation du territoire d'innovation que peut devenir Manouba pour le textile. La région est dotée d'une industrie textile qui subit les effets de la crise du secteur depuis quelques années. Le Néopark El Fejja a été conçue au départ pour connecter L'industrie textile de la région au pôle textile du Sahel. L'ancrage territorial de ce réseau d'innovation passe certainement par une appropriation des ressources locales et régionales pour assurer la pérennisation du réseau. Manouba dispose d'un certain nombre d'atouts et d'opportunités qui sont censées consolider cette approche telle que l'agriculture biologique, la proximité de centres de recherches métropolitains, l'industrie textile, le centre de design de Denden. la spécialisation dans les activités d'ennoblissement et de finissage annoncée par le Néoparc. L'ensemble de ces éléments plaide pour une orientation vers les le textile auxiliaire biologique et le textile technique.
<b>Composantes du Projet</b>	Les Collectivités locales doivent faire partie de MFC Pôle
	Centre Technique pour le textile auxiliaire et technique
	Institut spécialisé dans les textiles techniques (Université de Tunis, Université de Manouba et Université de Tunis)
	Centre de recherche au sein de l'Institut spécialisé dans les textiles techniques
<b>Localisation du projet :</b>	MFC Pôle El Fejja
<b>Modalité de montage :</b>	Projet Public
	Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Enseignement Supérieur et les Universités de Tunis El Manar, Université de Monastir et Université de Manouba
<b>Délais de mise en place :</b>	2021 - 2025

### 5.3.1.5 *Projet Fédérateur N°5*

<b>Thème Fédérateur :</b>	Un milieu innovateur
<b>Axe stratégique :</b>	Un territoire d'innovation sociale
<b>Activité :</b>	Lieu d'inclusion des personnes à besoins spécifiques
<b>Sous Activité :</b>	
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>La création d'un complexe dédié au support aux Personnes à Besoins Spécifiques</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	<p>Bien que la région de Manouba présente une faible offre médicale, elle se présente comme une capitale nationale des services aux personnes à besoins spécifiques grâce aux différentes structures spécialisées présentes à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ L'Institut de Promotion des Personnes Handicapées ;</li> <li>+ Le Centre de Protection des Personnes Agées ;</li> <li>+ Centre de réadaptation professionnelle des handicapés moteurs et des accidentés de la vie à Ksar Said ;</li> <li>+ Foyer des Handicapés Mentaux Sans Soutien Familial ;</li> <li>+ L'Institut National de la Protection de l'Enfance ;</li> <li>+ Des associations nationales s'occupant des handicapés, des personnes âgées et de l'enfance.</li> </ul> <p>La densité du tissu des structures s'occupant des personnes à besoins spécifiques doit se consolider d'avantage par des structures médicalisées dans ces domaines. Le cadre et l'environnement de la région peuvent offrir des atouts supplémentaires à la région de Manouba afin d'opérer une spécialisation dans ce domaine. Toute une filière « personnes à besoins spécifiques » peut se constituer dans la région englobant des structures médicalisées spécialisées dans les maladies des personnes âgées, la réhabilitation motrice, la maladie d'Alzheimer, des maisons de retraites destinées aux tunisiens et aux étrangers, des centres de formation pour l'accompagnement de ces personnes et les services à domicile pour ces personnes, les solutions technologiques pour l'accompagnement de ces personnes peuvent constituer également un élément d'interférence avec les autres domaines à développer dans la région et notamment avec les NTIC et Manouba Technopark.</p>
<b>Composantes du Projet</b>	<p>La création d'une structure de gouvernance pour un pôle de compétitivité dédiée au support aux personnes à besoins spécifiques où les collectivités locales doivent faire partie</p> <p>Choisir un espace de plusieurs centaines d'hectares pour regrouper le maximum de structures opérant déjà dans le domaine à Manouba</p> <p>La consolidation des CHU de Kassab et de Razi notamment dans les spécialités de la rééducation et réhabilitation physique et l'Alzheimer</p> <p>Promotion à la création d'activités privées telles que Cliniques spécialisées, centres pour les personnes âgées, centres pour la réhabilitation motrice,...</p> <p>Création de clinique spécialisée en la matière</p>

	Créer en partenariat entre la faculté de Médecine, l'Institut de sport de Ksar Said et l'Institut de l'éducation spécialisée des spécialités dans la médecine du sport
	Promotion à la création d'entreprises spécialisées dans les produits innovants notamment dans les biotechnologies de la santé dans les moyens de communication des personnes à besoins spécifiques en partenariat avec Manouba Technoparc et le technopole de Sidi Thabet
<b>Localisation du projet :</b>	La Zone métropolitaine et la zone périurbaine de Tebourba/Jedaida/El Battane
<b>Modalité de montage :</b>	Investissement Publics
	Investissements Privés
	Des Projets en PPP
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2030

### 5.3.1.6 *Projet Fédérateur N°7*

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Manouba : L'arrière pays métropolitain
<b>Activité :</b>	Un territoire d'approvisionnement en produits agricoles pour la métropole
<b>Sous Activité :</b>	Protéger les terres agricoles
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Actualisation de la carte de protection des terres agricoles</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	La pression immobilière sur les terrains agricoles de la région de Manouba ne cesse de s'amplifier et va continuer à sacrifier des centaines d'hectares agricoles annuellement. Le débat ne doit plus se situer au niveau d'une logique de substitution mais dans une logique de cohabitation des différentes activités. L'un des résultats majeurs des ateliers participatifs tenus dans le cadre de cette étude était le rattachement des populations locales à l'agriculture. Les orientations stratégiques antérieures et futures accordent une importance majeure à l'agriculture dans la région de Manouba. Pour ce faire, tout un dispositif de protection des terres agricoles doit être élaboré et mis en place pour éviter la perte continue de centaines d'hectares tous les ans au profit de l'urbanisation.
<b>Composantes du Projet</b>	Recensement des activités agricoles
	Recensement des constructions illégales
	Actualisation de la carte de protection des terres agricoles avec une approche multi acteurs
	Régularisation foncière de l'ensemble du gouvernorat
<b>Localisation du projet :</b>	Tout le gouvernorat
<b>Modalité de montage :</b>	Public
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2023

### 5.3.1.7 Projet Fédérateur N°8

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Manouba : L'arrière pays métropolitain
<b>Activité :</b>	Un territoire d'approvisionnement en produits agricoles pour la métropole
<b>Sous Activité :</b>	Valoriser la filière bovine
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Valoriser la filière bovine</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	Il s'agit d'améliorer la couverture des besoins alimentaires du cheptel à travers l'augmentation des superficies des cultures fourragères essentiellement dans les périmètres irrigués pour optimiser l'intégration de l'élevage bovin laitier. Dans ce sens, la stratégie quinquennale 2016-2020 prévoit d'augmenter de 1000 ha (jusqu'à 2020) les fourrages conduits en irrigué, de 2% par an les superficies des fourrages conduits en sec et de consolider le programme d'amélioration pastorale chez les privés entrepris par l'OEP. L'amélioration de la productivité de l'élevage bovin, qui demeure traditionnelle et déséquilibrée, se traduisant par des impacts négatifs sur la productivité des vaches laitières en majorité de race pure. L'objectif régional étant d'augmenter la productivité laitière des vaches de race pure de 4800 litres/an à 5500 litres/an. En outre, le développement de la filière bovine passera par la lutte contre le circuit parallèle de collecte de lait qui nuit à la fois à l'activité organisée de collecte de lait et qui présente un risque sanitaire considérable.
<b>Composantes du Projet</b>	Lutte contre les circuits parallèles de collecte de lait
	Intensification des cultures fourragères dans les PPI
	Mobilisation des eaux non conventionnelles en vue de créer de PI Fourragers
	Encourager les éleveurs à se regrouper dans des SMSA
<b>Localisation du projet :</b>	Tout le gouvernorat
<b>Modalité de montage :</b>	Stratégie, Assistance, vulgarisation, Encouragement et Sensibilisation : Public
	Privé
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2030

### 5.3.1.B Projet Fédérateur N°9

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Manouba : L'arrière pays métropolitain
<b>Activité :</b>	Un territoire d'approvisionnement en produits agricoles pour la métropole
<b>Sous Activité :</b>	Valoriser la filière huile d'olives
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Valoriser la filière huile d'olives</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	Les activités végétales dominantes de la région de Manouba, outre les activités céréalières, sont l'arboriculture fruitière et essentiellement l'olivier. Il s'agit d'une activité ancestrale dans la région où on trouve des huileries traditionnelles et une fête de l'olivier. L'olivier à huile couvre une superficie de près de 12 Ha pour une production de plus de 13000 tonnes. L'essentiel de l'activité agricole de l'olivier est en sec ce qui entraîne une fluctuation, liée à la pluviométrie, de la production. Sur les 12000 ha d'olivier seulement 600 sont biologiques. La valorisation de la filière huile d'olives doit se baser sur la promotion de la production de l'huile d'olives biologique.
<b>Composantes du Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre de pieds d'olivier en sec et en irrigué</li> <li>Développement d'un modèle standard pour l'irrigation des oliviers qui maximise la productivité tout en minimisant les impacts sur le sol (Salinisation)</li> <li>Vulgarisation du système d'irrigation</li> <li>Pousser les agriculteurs à adhérer à des SMSA</li> <li>Développer des SMSA pour la production de l'huile d'olive biologique de qualité</li> <li>Développer le branding pour plus d'export</li> <li>Mise en place de programmes de mise à niveau des exploitants oléicoles</li> </ul>
<b>Localisation du projet :</b>	Tout le gouvernorat
<b>Modalité de montage :</b>	Stratégie, Assistance, vulgarisation, Encouragement et Sensibilisation : Public Privé
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2030

### 5.3.1.9 Projet Fédérateur N°10

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Manouba : L'arrière pays métropolitain
<b>Activité :</b>	Un territoire d'approvisionnement en produits agricoles pour la métropole
<b>Sous Activité :</b>	Un label pour les artichauts
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Un label pour les artichauts</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	L'objectif est de fédérer les producteurs d'artichauts autour d'un projet commun qui leur facilitera l'accès aux marchés et notamment ceux à l'export. Le marché est aujourd'hui détenu par un certain nombre de spéculateurs étrangers. La création d'une Appellation d'Origine Contrôlée "Artichauts de Manouba" qui pourra être augmentée de "biologique" (ou tout autre Signe Officiel de Qualité en Tunisie) doit être portée par un groupement (SMSA) d'agriculteurs et initiée par les services du ministère de l'agriculture. L'AOC ou le Signe Officiel de Qualité peut ne pas se limiter à la région de Manouba et concerner toute la basse vallée de Medjerda.
<b>Composantes du Projet</b>	Sensibilisation des agriculteurs à la question des AOC
	Pousser les producteurs d'artichauts à s'organiser dans des SMSA
	SMSA doit procéder à la rédaction du cahier des charges demandé pour demander l'AOC avec l'appui de l'UTAP, du GIL et de la société civile.
	Préparer en collaboration avec les parties prenantes un programme de mise à niveau technique de l'ensemble des adhérents au projet
<b>Localisation du projet :</b>	Tout le gouvernorat
<b>Modalité de montage :</b>	Stratégie, Assistance, vulgarisation, Encouragement et Sensibilisation : Public
	Privé
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2025

### 5.3.1.10 Projet Fédérateur N°11

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Manouba : L'arrière pays métropolitain
<b>Activité :</b>	Un territoire d'approvisionnement en produits agricoles pour la métropole
<b>Sous Activité :</b>	Un label pour les tomates séchées
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Un label pour les tomates séchées</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	L'objectif est de développer la filière des tomates séchées tout en limitant son impact environnemental de salinisation des sols et des nappes. La Tunisie produit près de 900 mille tonnes de tomates par an. La région de Manouba y contribue à hauteur de 7%. L'activité de séchage de tomates n'a pas cessé de se développer dans la région ces dernières années motivée par une demande internationale importante. Certaines expériences de labellisation, dans le cadre de la coopération Italo-tunisienne, ont touché des entreprises spécialisées dans le séchage de tomate dans la région, toutefois une généralisation de l'expérience de labellisation ou de signe de qualité lié à l'origine (SOQ) est indispensable pour cette activité. Manouba pourrait jouer un rôle clé pour donner à cette filière une autre dimension surtout que ces produits, en présence d'un signe de qualité, s'exportent facilement. Le GICA (Groupement des Industries de Conserves Alimentaires), le CTA (Centre Technique de l'Agro Alimentaire), l'UTAP sont des organismes indispensables à la réussite d'une telle action surtout avec l'expérience accumulée dans le cadre du projet Italo-tunisien QUALIMED.
<b>Composantes du Projet</b>	Sensibilisation des producteurs à l'importance de SOQ
	Pousser les producteurs à s'organiser dans des SMSA
	SMSA doit procéder à la rédaction du cahier des charges règlementant l'activité et destiné aux adhérents avec l'appui de du GICA, l'UTAP, du GIL et de la société civile. Le projet pourra facilement trouver un financement de la part des organismes de coopération techniques.
	Préparer en collaboration avec les parties prenantes un programme de mise à niveau technique de l'ensemble des adhérents au projet
<b>Localisation du projet :</b>	Tout le gouvernorat
<b>Modalité de montage :</b>	Stratégie, Assistance, vulgarisation, Encouragement et Sensibilisation : Public
	Privé
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2025

### 5.3.1.11 Projet Fédérateur N°12

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Manouba : L'arrière pays métropolitain
<b>Activité :</b>	Un lieu de villégiature
<b>Sous Activité :</b>	Valoriser le tourisme rural
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Développer le tourisme rural</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	<p>Cette activité s'insère dans la logique de faire de la région de Manouba un espace métropolitain. L'objectif est de valoriser les atouts ruraux de la région pour attirer la population urbaine de la métropole pour un tourisme vert à longueur de l'année. Les fermes, les espaces verts, les montagnes, les infrastructures hydrauliques, sont autant d'atouts et des potentialités à exploiter pour soutenir l'offre de produits touristiques ruraux recherchés par les populations urbaines. L'objectif de cette activité est de mettre en place une stratégie pour faire de Manouba un territoire de tourisme rural pour la population métropolitaine. Cette activité soutiendra également les filières agricoles, développées dans cette stratégie, le sport équestre et la stratégie mise en place, l'exploitation des infrastructures hydrauliques. La filière artisanale sera une composante essentielle pour cette activité, elle la soutiendra par la diversification des produits. La filière artisanale sera d'un support considérable pour la filière équestre.</p> <p>Pour ce faire, le CRT doit travailler en étroite collaboration avec d'autres services techniques régionaux, les CLs et la société civile pour soutenir la stratégie à mettre en place.</p> <p>L'objectif est d'arriver en 2030 à avoir une offre assez importante pour faire de ce type de tourisme un axe principal de l'économie régionale.</p>
<b>Composantes du Projet :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une étude sur le tourisme rural et écologique</li> <li>Développement d'infrastructures (pistes, senties de randonnée,...) indispensable pour ce mode de tourisme</li> <li>Organisation de concours d'idées par les CLs pour attribution et location d'espaces pour des exploitations touristiques</li> <li>La mise en place d'une plateforme régionale ou intercommunale pour la promotion touristique de la région</li> <li>Soutien à la création de structures de tourisme vert, écologique et durable</li> <li>La mise en place d'une plateforme régionale ou intercommunale pour la promotion touristique de la région</li> </ul>
<b>Localisation du projet :</b>	La partie Ouest du gouvernorat
<b>Modalité de montage :</b>	Stratégie, Assistance, vulgarisation, Encouragement, Sensibilisation et infrastructure : Public Exploitations touristiques : Privé
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2025

### 5.3.1.12 Projet Fédérateur N°13

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Manouba : L'arrière pays métropolitain
<b>Activité :</b>	Un lieu de villégiature
<b>Sous Activité :</b>	Valoriser le mode de vie Beylical
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Développer le mode de vie Beylical</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	<p>Cette activité s'insère dans le développement du tourisme de la région à partir des atouts historiques et culturels de la région. La région dispose d'une histoire assez riche avec le mode de vie Beylical. De nombreux membres des familles des Beys y ont construits des palais pour en faire leurs résidences secondaires et pour profiter des espaces verts et paysages aux alentours. La région compte un nombre assez important de palais plus ou moins en bon état. Certains sont des propriétés privées d'autres appartiennent à l'Etat, ainsi, le gouvernorat, la recette des finances, un centre de formation et une prison occupent des anciens palais Husseinite. L'idée de cette activité est d'exploiter ces palais dans des activités d'hébergement, et autres, pour offrir un produit touristique spécifique à cette époque. Ce produit touristique intégrera la filière artisanale des habits traditionnels et la chéchia (un produit qui a une dimension historique dans la région. Cet artisanat des habits traditionnels doit compter également sur le centre de design de Denden pour assurer de l'innovation, garantie de pérennisation de cette activité.</p> <p>Le produit doit viser à la fois le tourisme local et étranger. Il pourra ainsi contribuer à diversifier l'offre touristique de la Tunisie.</p>
<b>Composantes du Projet :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'une stratégie régionale pour une exploitation durable du patrimoine des Beys</li> <li>Développer en collaboration avec l'école d'architecture et l'université de Manouba des programmes de restauration des palais et monuments</li> <li>Développer en collaboration avec l'université des documents et des travaux sur l'histoire des beys en Tunisie, à Manouba et notamment sur ces palais</li> <li>Encourager la création d'unités hôtelières de très haut de gamme dans des anciennes demeures et palais</li> <li>Restauration des autres monuments</li> <li>Mettre en place un programme de formation pour un certain nombre de jeunes dans les activités de restauration des palais et des activités connexes</li> </ul>
<b>Localisation du projet :</b>	La ville de Manouba
<b>Modalité de montage :</b>	<p>Stratégie, Assistance, Encouragement, Restauration et infrastructure : Public</p> <p>Exploitations touristiques : Privé</p> <p>PPP</p>
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2030



### 5.3.1.13 Projet Fédérateur N°14

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Un espace d'expansion métropolitaine
<b>Activité :</b>	Attirer des populations métropolitaines
<b>Sous Activité :</b>	Des projets urbains pour une intégration métropolitaine de Manouba/Douar Hicher/Oued Ellil
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Des projets urbains pour une intégration métropolitaine de Manouba/Douar Hicher/Oued Ellil</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	La Manouba n'occupe pas actuellement de place privilégiée dans réseau de centralité du Grand Tunis, contrairement au gouvernorat de Tunis qui abrite à la fois le centre historique et les nouveaux quartiers Nord et des Berges du Lac et aux gouvernorats de Ben Arous et de l'Ariana qui se restructurent autour des Berges du Lac de Tunis et de leurs nouveaux centres urbains et commerciaux. Le centre urbain Ouest programmé dans le Plan Régional du Grand Tunis de 1977, n'a pas été confirmé par le Schéma Directeur d'Aménagement de 2009 et seule la future opération des « jardins de Tunis », mitoyenne du complexe de Ghdir El Golla (327 ha dont 149 ha dans le gouvernorat de La Manouba), pourrait à moyen et long termes donner au gouvernorat, un statut de pôle régional dans le Grand Tunis, à condition que ce projet soit traité comme un projet urbain Fédérateur et non pas comme un banal lotissement et que des actions complémentaires soient réalisées pour mieux la connecter au reste du territoire du gouvernorat (voies de liaison avec la RN5, la RN7 et la RR38).
<b>Composantes du Projet :</b>	<p>Doter La Manouba d'un Schéma Directeur d'Aménagement du Gouvernorat. Elaborer un Plan de cohérence urbain pour l'intégration métropolitaine des communes Est de Manouba, Douar Hicher, et Oued Ellil, mettant en exergue l'organisation de l'armature urbaine, de la voirie primaire, des grands équipements, des zones d'activité et des transports publics</p> <p>Promouvoir les projets urbains des Jardins de Tunis ou de la Manouba pour la partie située dans la commune de La Manouba sur la base de nouveaux Plans et programmes intégrant les projets d'infrastructures de connexion, des fonctions urbaines de haut niveau (administratives, tertiaires, culturelles, éducationnelles, loisirs...) et d'un plan de marketing urbain.</p> <p>Réhabilitation et élargissement des principales voies de circulation à l'intérieur du pôle urbain</p> <p>Réhabilitation des principales voies de connexion entre le Pôle Urbain Est, les gouvernorats limitrophes et le reste du gouvernorat à travers les voies radiales (R5, R7, autoroute) et les voies de ceinture (L507-508-527/526-575-576/R40)</p> <p>Plan de mobilité pour le pôle urbain</p> <p>Trouver des solutions, dans le cadre de la décentralisation, aux structures militaires et certaines infrastructures productives se trouvant au centre ville de Manouba</p>
<b>Localisation du projet :</b>	La concentration urbaine de Manouba/Den Den/Douar Hicher/Oued Ellil
<b>Modalité de montage :</b>	Infrastructure : Public // Projets immobiliers : Privé
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2030

### 5.3.1.14 Projet Fédérateur N°15

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Un espace d'expansion métropolitaine
<b>Activité :</b>	Attirer des populations métropolitaines
<b>Sous Activité :</b>	Une offre immobilière spécifique à une agglomération périurbaine Jedaida/Tebourba/ El Battane
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Une offre immobilière spécifique à une agglomération périurbaine Jedaida/Tebourba/ El Battane</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	<p>Future zone d'extension privilégiée de l'urbanisation dans la région capitale, le gouvernorat présente une armature urbaine se Fédérateur autour de trois types de systèmes urbains, le pôle urbain Est (La Manouba-Den Den-Douar Hicher-Oued Ellil ), les communes périphériques du Nord Ouest, en pleine expansion, (Tebourba, El Battane et Jedaida) et les communes de Borj El Amri et Mornaguia dans la couronne agricole du Sud Ouest, situées de part et d'autre de l'autoroute et dont la dynamique, à l'origine agricole, est conditionnée à terme par la proximité de Tunis et le développement de la zone d'El Fejja .</p> <p>C'est dans les communes périphériques du Nord Ouest, Tebourba, El Battane, Jedaida, où la croissance urbaine est importante, qu'il est le plus urgent de développer une offre immobilière appropriée aux besoins de la population et à la spécificité de ces agglomérations périphériques, situées au cœur de terres agricoles riches dont la sauvegarde est névralgique pour le développement local , la mise en valeur des paysages ruraux et la promotion du tourisme nature.</p>
<b>Composantes du Projet :</b>	<p>Etude habitat en faveur des communes périurbaines pour (i)évaluer la demande par type de logements à moyen et long termes, (ii) proposer des opérations immobilières répondant à la demande solvable, aux exigences de qualité urbaine et de promotion des identités locales, (iii) identifier et assurer la maîtrise foncière des terrains publics à réserver à l'habitat social et économique.</p> <p>Opération de réhabilitation des quartiers dégradés prévus dans le cadre du Plan 2016-2020</p> <p>Amélioration de la voirie secondaire et tertiaire dans les zones non touchées par les opérations de réhabilitation</p> <p>Des opérations immobilières privées et publics</p> <p>Amélioration de la desserte</p>
<b>Localisation du projet :</b>	La concentration urbaine de Jedaida/Tebourba/El Battane
<b>Modalité de montage :</b>	<p>Infrastructure : Public</p> <p>Projets immobiliers : Privé et publics</p>
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2030

### 5.3.1.15 Projet Fédérateur N°16

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Un espace d'expansion métropolitaine
<b>Activité :</b>	Attirer des industries et des services métropolitains
<b>Sous Activité :</b>	Préparer le terrain pour la périphérisation de l'industrie métropolitaine
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>L'extension de la ZI d'El Fejja</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	<p>Le rendement d'une activité économique par unité de surface fait qu'au niveau urbain rien n'est figée et que des activités plus rentables prennent la place à d'autres qui le sont moins. Dans cette logique, l'industrie, activité consommatrice d'espace, cherche toujours à se localiser dans des espaces périurbains. Les centres de la métropole de Tunis comptent aujourd'hui des zones industrielles auparavant périphériques. Ces industries seront amenées à se délocaliser sous la pression foncière.</p> <p>Ces dynamiques doivent être anticipées afin de bien les canaliser et les orienter. Cependant ceci doit se faire dans une logique métropolitaine globale et non pas au niveau d'unités spatiales administratives isolées. Manouba peut jouer un rôle important à ce niveau et peut devenir un réceptacle de l'industrie à délocaliser surtout avec la présence de la zone industrielle d'El Fejja. Celle-ci pourrait jouer un rôle important dans l'attraction des industries centrales de la métropole. Ainsi, Attirer des industries et des services métropolitains doit s'inscrire dans une logique métropolitaine concertée et planifiée et non concurrentielle entre les différentes régions de la métropole. Certaines zones industrielles auparavant périphériques et aujourd'hui centrales sont appelées à disparaître sous la pression foncière. Les industries concernées vont chercher à se délocaliser dans les périphéries non lointaines pour continuer à profiter des infrastructures métropolitaines. Manouba se présente comme un candidat sérieux à recevoir des industries à délocaliser surtout que le projet EL Fejja présente toutes les caractéristiques pour devenir un pôle industriel attractif, c'est un autre pôle urbain potentiel qui devra être requalifié et mis en valeur. Situé à moins de 15 km de Tunis, adossé à l'autoroute et conçu comme une « ville nouvelle » par l'AFH et l'AFI, cette zone végète depuis une dizaine d'années, faute d'une bonne connexion avec l'autoroute (L539 et R40), d'un réseau de transport collectif approprié et d'une conception urbaine à la hauteur des fonctions attribuées à « une ville nouvelle ».</p>
<b>Composantes du Projet :</b>	<p>Etude métropolitaine prospective sur les dynamiques de localisation résidentielle et des activités (porteur de projet Ministère du développement)</p> <p>Constitution d'une réserve foncière pour l'accroissement de la ZI d'El Fejja</p> <p>Constitution d'une réserve foncière pour l'accroissement de la zone d'habitations d'El Fejja</p>
<b>Localisation du projet :</b>	La concentration Périurbaine de Borj El Amri/ El Fejja
<b>Modalité de montage :</b>	<p>Infrastructure : Public</p> <p>Projets immobiliers : Privé et publics</p>
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2030

### 5.3.1.16 Projet Fédérateur N°17

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Un espace d'expansion métropolitaine
<b>Activité :</b>	Attirer des industries et des services métropolitains
<b>Sous Activité :</b>	Pour une zone commerciale d'envergure commerciale
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Pour une zone commerciale d'envergure métropolitaine</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	<p>Dans la même logique que les dynamiques industrielles métropolitaines, certaines activités commerciales consommatrices d'espaces ont tendance à s'installer dans les périphéries des agglomérations. Un grand espace dédié aux activités commerciales est indispensable pour la métropole de Tunis. La région de Manouba dispose des atouts et des potentialités susceptibles de recevoir un tel espace.</p> <p>L'objectif ici est de créer dans la région de Manouba une zone commerciale d'envergure métropolitaine voir plus. L'idée est que la zone commerciale comme la zone industrielle ainsi que d'autres services et activités métropolitaines soient concentrées spatialement pour plus d'efficacité et d'économies d'agglomérations. Dans une logique d'industrialisation de la région d'El Fejja et d'un aéroport international à Borj El Amri, la zone commerciale doit se trouver à coté de la zone urbaine d'El Fejja. le projet d'une zone commerciale d'une grande envergure est un projet complexe et délicat vu l'absence d'un organisme chargé de réaliser de telles opérations foncières à l'image de l'AFH, l'AFI et l'AFT. cette opération doit se faire dans un cadre de Partenariat Public Privé avec la création d'une société mixte entre les collectivités locales et le secteur privé. Cette zone agricole doit permettre également de consolider le potentiel agricole de la région de Manouba à travers la création d'un marché de gros d'envergure nationale.</p>
<b>Composantes du Projet :</b>	<p>Création d'un comité entre la commune de Borj El Amri et le Conseil Régional pour la sélection du site et les procédures à suivre</p> <p>Plaidoyer auprès du ministère du commerce pour accorder une autorisation à un hyper marche de s'installer dans la zone</p> <p>Création d'une société mixte incluant des sociétés de financement</p> <p>Mise en place d'un programme marketing pour attirer les enseignes</p>
<b>Localisation du projet :</b>	Borj El Amri. La concentration Périurbaine de Borj El Amri/ El Fejja
<b>Modalité de montage :</b>	<p>PPP</p> <p>Projets immobiliers : Privé et publics</p>
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2025

### 5.3.1.17 Projet Fédérateur N°18

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Un espace d'expansion métropolitaine
<b>Activité :</b>	Attirer des industries et des services métropolitains
<b>Sous Activité :</b>	Pour une zone commerciale d'envergure commerciale
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Un marché de gros</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	<p>Dans la même logique que les dynamiques industrielles métropolitaines, certaines activités commerciales consommatrices d'espaces ont tendance à s'installer dans les périphéries des agglomérations. Un grand espace dédié aux activités commerciales est indispensable pour la métropole de Tunis. La région de Manouba dispose des atouts et des potentialités susceptibles de recevoir un tel espace surtout qu'il s'agit d'une zone tampon entre la métropole de Tunis et la région du Nord-Ouest qui reste une région essentiellement agricole.</p> <p>L'objectif ici est de créer dans la région de Manouba une zone commerciale d'envergure métropolitaine voir plus. L'idée est que la zone commerciale comme la zone industrielle ainsi que d'autres services et activités métropolitaines soient concentrées spatialement pour plus d'efficacité et d'économies d'agglomérations. Dans une logique d'industrialisation de la région d'El Fejja et d'un aéroport international à Borj El Amri, la zone commerciale doit se trouver à coté de la zone urbaine d'El Fejja. le projet d'une zone commerciale d'une grande envergure est un projet complexe et délicat vu l'absence d'un organisme chargé de réaliser de telles opérations foncières à l'image de l'AFH, l'AFI et l'AFT. cette opération doit se faire dans un cadre de Partenariat Public Privé avec la création d'une société mixte entre les collectivités locales et le secteur privé. Cette zone agricole doit permettre également de consolider le potentiel agricole de la région de Manouba à travers la création d'un marché de gros d'envergure nationale.</p>
<b>Composantes du Projet :</b>	<p>Création d'un comité entre la commune de Borj El Amri et le Conseil Régional pour la sélection du site et les procédures à suivre</p> <p>Plaidoyer auprès du ministère du commerce et la SOTUMAG pour un marché de gros dans la zone</p>
<b>Localisation du projet :</b>	Borj El Amri. La concentration Périurbaine de Borj El Amri/ El Fejja
<b>Modalité de montage :</b>	PPP
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2025

### 5.3.1.1B Projet Fédérateur N°19

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Un espace d'expansion métropolitaine
<b>Activité :</b>	Un espace moteur pour la logistique métropolitaine
<b>Sous Activité :</b>	Aéroport Borj El Amri
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Aéroport International à Borj El Amri</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	Le débat sur le transfert de l'aéroport de Tunis-Carthage en dehors de son site actuel est plus que jamais à l'ordre du jour. Il semble que le site d'Utique est entrain de prendre de l'avance par rapport au site de Borj El Amri. La décision ne semble pas être prise définitivement. Un lobbying en faveur du site Borj El Amri doit être fait pour convaincre les autorités de l'intérêt du site. Les motifs à exposer doivent tourner essentiellement autour de la création d'un pôle économique à El Fejja/Borj El Amri et que l'aéroport est une composante essentielle du projet. Ce projet englobe la zone industrielle, le MFC pole, la zone logistique, la zone urbaine d'El Fejja. Les grandes infrastructures prévues (essentiellement la X30) et la relative facilité de connecter Borj El Amri au réseau ferroviaire sont des atouts majeurs à faire valoir.
<b>Composantes du Projet :</b>	Constituer un comité régional regroupant collectivités locales (communes et région) des députés et des personnalités influentes de la région pour plaider la cause de Borj El Amri
	Etudes des modalités de mise en place (PPP, concessions,...)
	Etudes techniques nécessaires
	Appel d'offres international
<b>Localisation du projet :</b>	Borj El Amri. La concentration Périurbaine de Borj El Amri/ El Fejja
<b>Modalité de montage :</b>	PPP/Concession
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2030 et au-delà

### 5.3.1.19 Projet Fédérateur N°20

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Un espace d'expansion métropolitaine
<b>Activité :</b>	Un espace moteur pour la logistique métropolitaine
<b>Sous Activité :</b>	Pour un déplacement durable
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Desserte du pôle économique Borj El Amri/El Fejja par le Train/RFR en connectant la ligne Tunis/Tabarka à la ligne Tunis/Jendouba au niveau de Tebourba/Jebel El Ouest</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	Pour améliorer la connectivité de la région de Manouba à l'ensemble de la métropole et aux autres régions voisines, ainsi que pour améliorer la connectivité entre les trois entités de la région, il est impératif de lier les lignes ferroviaires Tunis/Tabarka à la ligne Tunis/Jendouba. La connexion doit se faire tout au long d'un tracé reliant Tebourba à Jebel El Ouest en passant par Borj El Amri/El Fejja. Le tronçon est d'une longueur de presque 50 KM. Il permettra, en outre, à diversifier les modes d'accès à la future zone multi activité de Bor El Amri/El Fejja.
<b>Composantes du Projet :</b>	Réalisation des études nécessaires Programmation des travaux
<b>Localisation du projet :</b>	Les deux centres périurbains (Borj El Amri/El Fejja et Jedaida/Tebourba/El Battane)
<b>Modalité de montage :</b>	Projet Public
<b>Délais de mise en place :</b>	2018 - 2030 et au-delà

### 5.3.1.20 Projet Fédérateur N°21

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Un espace d'expansion métropolitaine
<b>Activité :</b>	Un espace moteur pour la logistique métropolitaine
<b>Sous Activité :</b>	Pour un déplacement durable
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Extension de la ligne E du RFR (Tunis/Ezzouhour) au futur Aéroport de Borj El Amri</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	Améliorer l'accès au futur aéroport International de Borj El Amri et à l'ensemble du gouvernorat de Manouba. Le tronçon à réaliser est de l'ordre de 25 Km et permettra un accès rapide à l'aéroport. Il permettra aussi de diversifier les modes d'accès à l'aéroport.
<b>Composantes du Projet :</b>	Réalisation des études nécessaires Programmation des travaux
<b>Localisation du projet :</b>	Extension de la ligne E du RFR (Tunis/Ezzouhour) au futur Aéroport de Borj El Amri
<b>Modalité de montage :</b>	Projet Public
<b>Délais de mise en place :</b>	2026 - 2030

### 5.3.1.21 Projet Fédérateur N°22

<b>Thème Fédérateur :</b>	Une campagne dans une métropole diffuse
<b>Axe stratégique :</b>	Un espace d'expansion métropolitaine
<b>Activité :</b>	Un espace moteur pour la logistique métropolitaine
<b>Sous Activité :</b>	Anticiper la périurbanisation de la logistique métropolitaine
<b>Projet Fédérateur :</b>	<b>Création d'une zone logistique</b>
<b>Descriptif du projet</b>	
<b>Justificatif :</b>	<p>Les dynamiques de périphérisation des activités économiques touchent de plus en plus la logistique. L'encombrement et la rareté de l'espace dans les centres villes rendent plus efficace l'installation de zone logistique dans les périphéries des grandes villes. La situation géographique de la Manouba et les infrastructures routières et de transport prévues ainsi que l'orientation générale de cette étude permettent à Manouba de se présenter comme un espace privilégié pour accueillir un grand espace logistique pour l'ensemble de la métropole. En outre, la proximité des principaux ports du pays et l'aéroport de Borj El Amri, futur principal aéroport principal de Tunisie telle que préconisé dans le cadre de cette stratégie, font qu'une grande zone de logistique a intérêt à se localiser dans la région de Borj El Amri. Une zone industrielle de très grande dimension celle d'El Fejja, telle que préconisée plus haut, plaide en faveur de cette zone logistique. Cette zone logistique viendra appuyer l'agriculture de la région en faveur d'une distribution métropolitaine et internationale des produits. Elle viendra également soutenir la grande zone commerciale prévue dans le cadre de cette stratégie. La zone logistique doit avoir un accès direct à l'autoroute et doit se localiser à côté du nouvel aéroport de Borj El Amri. Le projet est complexe et délicat et l'opération doit se faire dans un cadre de Partenariat Public Privé avec la création d'une société mixte entre les collectivités locales et le secteur privé.</p>
<b>Composantes du Projet :</b>	Création d'un comité régional pour plaider de l'intérêt d'une zone logistique à Manouba
	Création d'une société mixte entre collectivités locales (commune et CR) et sociétés de financement
<b>Localisation du projet :</b>	La concentration Périurbaine de Borj El Amri/ El Fejja
<b>Modalité de montage :</b>	PPP
	Projets immobiliers : Privé et publics

## 5.4 Des plans pour la stratégie "Manouba 2030"

L'objectif ici est de décliner la stratégie de développement de la région de Manouba à l'horizon 2030 en des plans d'actions exécutable dans des périodes de 5 ans. Pour ce faire, nous déclinons les axes stratégiques en activités, elles-mêmes seront déclinées en actions. Nous définissons ainsi :

**Activités** : activités nécessaires à déployer pendant la période pour mettre en œuvre les axes stratégiques ;

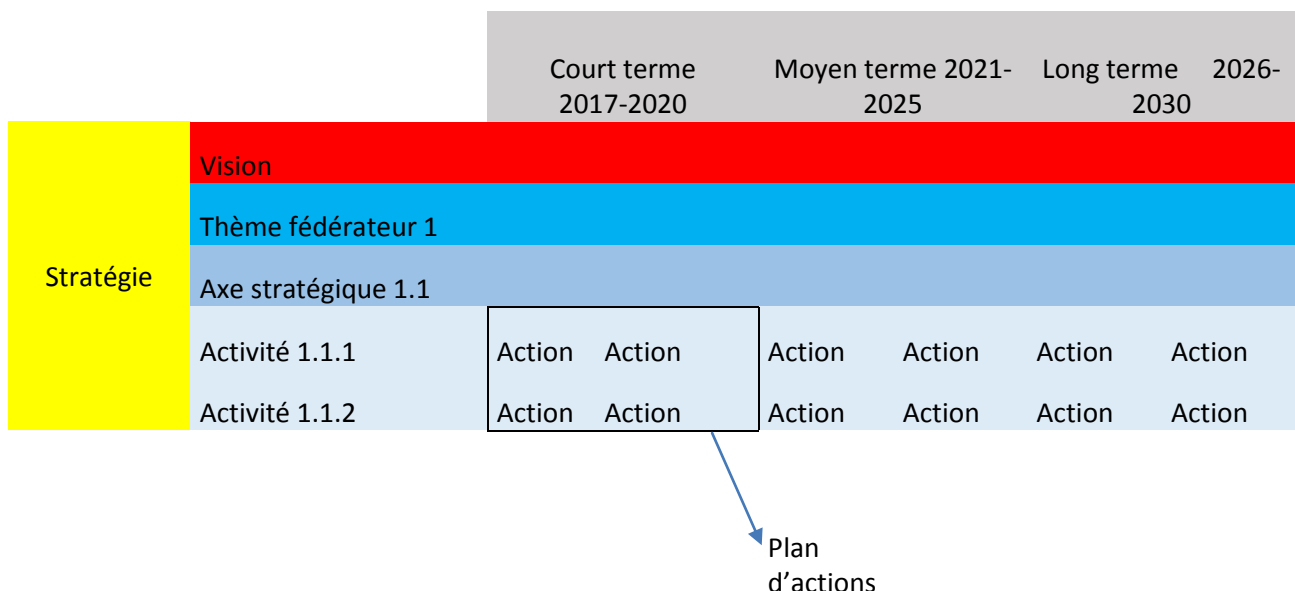
**Actions** : actions nécessaires à entreprendre pendant la période pour mettre en œuvre les activités et ainsi les axes stratégiques.

Notre période de prospective s'étale de 2017 à 2030. Elle pourra être divisée en 3 périodes :

- La première allant de 2017 à 2020 et doit prendre en considération les actions prévues dans le cadre du Plan 16-20. Elle sera considérée comme la période court terme ;
- Une deuxième allant de 2021 à 2025 et sera considérée comme le moyen terme ;
- Une troisième de 2026 à 2030 et sera considérée comme le long terme.

Ainsi, un **Plan d'actions** est défini comme l'ensemble d'actions à mettre en place pendant chaque période. 3 plans d'actions seront ainsi définis, le premier pour la période 2017-2020, le deuxième pour 2021-2025 et le troisième pour la période 2026-2030.

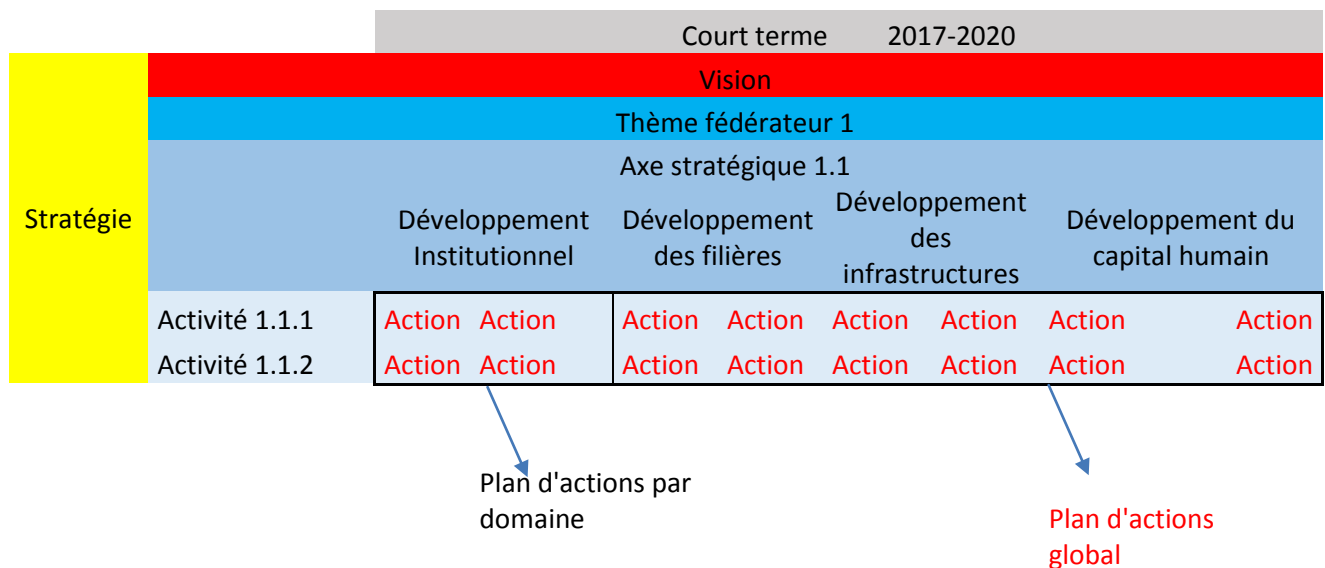
Graphique. 4. Figure des stratégies et des plans d'actions



En ordre d'harmoniser l'ensemble nous avons regroupé les actions dans quatre grands domaines d'interventions : le domaine du développement institutionnel, le domaine du développement économiques, le domaine du développement des infrastructures et enfin le domaine du développement du capital humain.

- **Actions institutionnelles** : ce sont des actions ou projets qui relèvent de la préparation d'une stratégie, du lobbying en faveur de l'activité, de réformes nécessaires pour la bonne marche de la stratégie ;
- **Actions économiques** : ce sont des actions ou projets publics ou privés qui visent à créer ou à promouvoir la création d'emplois/entreprises, à développer et à commercialiser des produits ;
- **Actions en infrastructure** : ce sont des actions ou projets qui visent à développer le cadre physique et l'environnement nécessaires au développement de l'activité ;
- **Actions en capital humain** : ce sont des actions ou projets dont l'objectif est de valoriser et de développer le capital humain indispensable à la réalisation de l'objectif de l'activité.

Graphique. 5. Présentation des plans d'actions



### 5.4.1 Le plan de développement 2017-2020

Thème Fédérateur	Axe Stratégique	Sous-Axe stratégique	Activité	Plan 2017 - 2020			
				Actions			
				Institutionnelles	Economiques	Capital Humain	Infrastructures
La nature au cœur d'un développement durable et diversifié de la région de Manouba	Valorisation des ressources naturelles Valorisation des ressources naturelles	Modernisation des Périmètres Irrigués	Modernisation des installations hydrauliques et Maintenance et création de PPI	Elaboration d'un guide/charte (participatif) des techniques optimales d'irrigation par produit (Action en commun avec l'activité 1.2.2)			Entretien des stations de pompage pour 5,1 MD (Action prévue dans le cadre du plan 16-20)
							Entretien des réseaux d'irrigation pour 7,1 MD (Actions prévues dans le cadre du plan 16-20)
							Entretien des anciens PPI
							Modernisation des PPI
							Appui au GDA
	Valorisation des ressources naturelles	Modernisation des Périmètres Irrigués	Amélioration des exploitations agricoles	Régularisation de la situation foncière des terres de l'ex OMVVM			Aménagement de pistes agricoles dans les PI pour 11,1 MD (Actions prévues dans le cadre du plan 16-20)
				Création d'un comité régional de réflexion sur la performance des SMVDA et sur le futur des terres domaniales		Développer un programme de vulgarisation et d'assistance à la création de SMSA en faveur des exploitations de petites tailles	
		Modernisation des Périmètres Irrigués	Mobilisation des eaux du Nord	Etude d'actualisation du plan directeur des eaux du Nord			
			Création de lacs et barrages collinaires	Etude de mobilisation des eaux de ruissellement et de création de retenues collinaires			
		Aménagement	Des projets CES et	Etudes d'exécution			Curage de la Medjerda

		<b>intégré de la Medjerda</b>	<b>curage de la Medjerda</b>				Consolidation des actions antérieures
			<b>Reboisement des forêts</b>	Actualiser les plans d'aménagement périmés et déterminer la limite des terres soumises au régime forestier		Programme de responsabilisation des usagers	Actions de Reboisement pour 5,5 MD (Action prévue dans le cadre du plan 16-20)
		<b>Desserte en eau potable au milieu rural</b>		Etudes de desserte en eau potable			Desservir 3625 bénéficiaires
<b>Lutte contre la pollution</b>	<b>Lutte contre la pollution des nappes, des oueds et des infrastructures hydrauliques</b>	<b>Maîtrise des rejets</b>		Plan de gestion des déchets solides hors déchets agricoles (points noirs, actions conservatoires, actions à moyen et court termes, infrastructures à réhabiliter et à créer, coûts, montage institutionnel et financier)			
				Plan de gestion des déchets solides agricoles (points noirs, actions conservatoires, actions à moyen et court termes, infrastructures à réhabiliter et à créer, coûts, montage institutionnel et financier)			
		<b>Une couverture totale par l'ONAS</b>		Etude stratégique pour l'assainissement des noyaux ruraux et la proposition de systèmes et normes d'assainissement adaptés aux différents types de territoires ruraux			Réseau d'assainissement de Borj El Amri (achèvement fin 2018, coût 8.5 millions de DT)
				Etude stratégique sur le raccordement des zones industrielles et usines polluantes (tanneries d'El Fejja) aux réseaux d'assainissement			
<b>Une exploitation touristique des infrastructures</b>		Un groupe de travail au niveau du CRDA, CRT, DDR et CLs				Réhabilitation du Canal Laaroussia 1ère Phase (Action prévue dans le plan 16-20)	

			hydrauliques	Lancement d'une étude technique sur l'exploitation des cours d'eau			
		<b>Lutte contre la salinisation et l'hydromorphie des sols</b>					Entretien de drainage pour 3,25 MD (Action prévue dans le cadre du plan 16-20)
<b>Un milieu innovateur</b>	<b>Amorcer des réseaux d'innovations</b>	<b>Réseau d'innovation pour le textile</b>		Organisation de séminaires de plaidoyer auprès de l'ensemble des parties prenantes pour une adoption commune de cette orientation. Ceci doit aboutir à la signature d'un protocole d'accord entre le Conseil Régional et l'ensemble des parties prenantes au projet.	Des formations spécifiques pour le personnel de Néopark El Fejja	Réalisation d'une étude marketing et technique des filières textile technique et textile auxiliaire biologique	Réaménagement de la Zone industrielle El Fejja (6 Ha) - Action inscrite dans le plan 16-20
		<b>Réseau d'innovation pour les biotechnologies</b>		Le Conseil Régional doit organiser une série de rencontres entre les technopoles de la région et des régions voisines pour adopter une spécialisation dans les biotechnologies Signature d'un protocole d'accord entre le CR et les différentes parties prenantes concernées par le projet.	Des formations spécifiques pour le personnel de Manouba Technopark	Réalisation d'une étude marketing et technique des filières biotechnologies.	
	<b>Un territoire d'innovation sociale</b>	<b>Lieu d'inclusion des personnes à besoins spécifiques</b>		L'organisation d'une série de manifestations pour montrer que la région a décidé de se placer sur ce créneau	Mettre à jour les activités de l'Institut de promotion de l'éducation spécialisée	Etude de faisabilité de la création d'un complexe regroupant l'ensemble des structures dédiées au support aux personnes à besoins spécifiques	Hôpital régional de Manouba

		<b>Lieu d'inclusion des quartiers difficiles</b>		Elaboration d'une charte des valeurs des habitants de Douar Hicher initiée par la commune et par la société civile	Des programmes spécifiques de soutien à la société civile locale	PDI Douar Hicher	PDI Douar Hicher	
							Réhabilitation des quartiers Sfaxi et Oued Dabbegh	
							Des projets d'assainissement	
<b>une campagne dans une métropole diffuse</b>	<b>L'arrière pays métropolitain</b>		<b>Protéger les terres agricoles</b>	Etude métropolitaine prospective sur les dynamiques de localisation résidentielle et des activités				
				Actualisation de la carte de protection des terres agricoles (état des lieux)				
				Régularisation des problèmes fonciers des terres agricoles				
				Application de la loi en matière de non respect de la réglementation				
			<b>Un territoire d'approvisionnement en produits agricoles pour la métropole</b>	<b>Valoriser la filière bovine</b>	Affaiblissement du circuit parallèle en matière de collecte de lait par l'application de la loi en matière d'infractions	Sensibilisation des irrigants pour intensifier les cultures fourragères en irrigué	Mise en place d'une stratégie pour la réouverture des 10 centrales de collecte de lait (modernisation des infrastructures et diversification des activités)	
		Révision du cahier des charges relatif aux colporteurs de lait frais pour que ce produit soit saint et de qualité.			Affaiblissement du circuit parallèle en matière de collecte de lait par l'intervention de la profession pour sensibiliser les éleveurs quant aux risques sanitaires encourus			
		Extension du champ d'intervention des programmes actuels entrepris par l'OEP et l'arrondissement production animale du CRDA de Manouba en matière d'encadrement et d'insémination artificielle						

				Mesures d'encouragement pour la pratique des cultures fourragères dans les PPI (augmenter la subvention de l'eau d'irrigation...)				
			<b>Valoriser la filière huile d'olives</b>	Développement d'un modèle standard pour l'irrigation des oliviers qui maximise la productivité tout en minimisant les impacts sur le sol (Salinisation)	Vulgarisation du système d'irrigation retenue	Augmenter les superficies d'oliveraies surtout en irrigué et biologique		
							Création de SMSA pour l'huile d'olive biologique	
			<b>Un label pour les artichauts</b>	L'UTAP doit procéder à une sensibilisation des producteurs à la question d'une AOC			Création d'une SMSA à Manouba pour l'artichaut	
			<b>Un label pour les tomates séchées</b>	GICA doit procéder les producteurs à la sensibilisation à l'importance de SOQ			Création d'une SMSA à Manouba pour les tomates séchées	
		<b>Un lieu de villégiature</b>	<b>Valoriser le tourisme rural</b>	Etude sur le tourisme vert (action prévue dans le plan 16-20) par le ministère du tourisme				
			<b>Valoriser le mode de vie Beylical</b>	Le CRT de Manouba doit créer un comité de réflexion autour de la question des palais des Beys. Ce comité doit englober société civile, CLs, université et administrations régionales concernées par le sujet. L'objectif est de développer une stratégie pour une exploitation durable de ce patrimoine.				

	Un espace d'expansion métropolitaine	Attirer des populations métropolitaines	Des projets urbains pour une intégration métropolitaine du pôle urbain Manouba/Douar Hicher/Oued Ellil	Doter La Manouba d'un Schéma Directeur d'Aménagement du Gouvernorat. Elaborer un Plan de cohérence urbain pour l'intégration métropolitaine des communes Est de Manouba, Douar Hicher, et Oued Ellil, mettant en exergue l'organisation de l'armature urbaine, de la voirie primaire, des grands équipements, des zones d'activité et des transports publics	Assistance technique aux nouvelles équipes municipales dans le domaine de la planification urbaine stratégique et de l'urbanisme	Promouvoir les projets urbains des Jardins de Tunis ou de la Manouba pour la partie située dans la commune de La Manouba sur la base de nouveaux Plans et programmes intégrant les projets d'infrastructures de connexion, des fonctions urbaines de haut niveau (administratives, tertiaires, culturelles, éducationnelles, loisirs...) et d'un plan de marketing urbain.	Réhabilitation et élargissement des principales voies de circulation à l'intérieur du pôle urbain
							Réhabilitation des principales voies de connexion entre le Pôle Urbain Est, les gouvernorats limitrophes et le reste du gouvernorat à travers les voies radiales (R5, R7, autoroute) et les voies de ceinture (L507-508-527/526-575-576/R40)
							Amélioration des conditions de transport par bus dans la zone (stations de bus, fréquence et qualité du transport)
			Une offre immobilière spécifique à une agglomération périurbaine Jedaïda/Tebourba/ El Battane	Etude habitat en faveur des communes périurbaines pour (i)évaluer la demande par type de logements à moyen et long termes, (ii) proposer des opérations immobilières répondant à la demande solvable, aux exigences de qualité urbaine et de promotion des identités locales, (iii) identifier et assurer la	Assistance technique aux communes pour optimiser leur participation aux études habitat et suivre les opérations de réhabilitation	Favoriser l'extension des logements existants au niveau de la parcelle (prêts adaptés, assistance technique, contrôle)	Opération de réhabilitation des quartiers dégradés prévus dans le cadre du Plan 2016-2020
						Amélioration de la voirie secondaire et tertiaire dans les zones non touchées par les opérations de réhabilitation	

				maîtrise foncière des terrains publics à réserver à l'habitat social et économique.			Amélioration de la connexion des logements aux réseaux ONAS, STEG, SONEDE et surtout gaz naturel
		<b>Attirer des industries et des services métropolitains</b>	<b>Préparer le terrain pour la périphérisation de l'industrie métropolitaine</b>	Etude métropolitaine prospective sur les dynamiques de localisation résidentielle et des activités (porteur de projet Ministère du développement)			Aménagement de différentes zones industrielles (110 Ha) pour 13,1 MD (Actions prévues par le plan 16-20)
			<b>Pour une zone commerciale d'envergure commerciale</b>	Création d'un comité entre la commune de Borj El Amri et le Conseil Régional pour la sélection du site et les procédures à suivre		Création d'une société mixte incluant des sociétés de financement	
				Plaidoyer auprès du ministère du commerce pour accorder une autorisation à un hyper marché de s'installer dans la zone			
				Plaidoyer des autorités compétentes pour la création d'un marché de gros d'envergure nationale			
			<b>Un espace moteur pour la logistique métropolitaine</b>	<b>Transfert de l'aéroport de Tunis-Carthage à Borj El Amri</b>	Constituer un comité régional regroupant collectivités locales (communes et région) des députés et des personnalités influentes de la région pour plaider la cause de Borj El Amri		
		Etudes nécessaires pour le foncier					
		Etudes des modalités de mise en place (PPP, concessions, Budget de l'Etat,...)					
		<b>Pour un déplacement durable</b>		Lancement d'un appel d'offres international			
				Des travaux au niveau des routes du Grand Tunis (X20 et RN7) pour 119 MD (Actions prévues dans le cadre du plan 16-20)			

				Des travaux au niveau des routes numérotées du gouvernorat pour 70 MD (Actions prévues dans le cadre du plan 16-20)			
				Fin de la première tranche du RFR (Gobbaa)			
				Création d'un hangar pour l'entretien des trains (Action prévue dans le cadre du plan 16-20)			
			<b>Anticiper la périurbanisation de la logistique métropolitaine</b>	Création d'un comité régional pour plaider de l'intérêt d'une zone logistique à Manouba		création d'une société mixte entre collectivités locales (commune et CR) et sociétés de financement	

#### 5.4.2 Le plan de développement 2021 - 2025

Thème Fédérateur	Axe Stratégique	Sous-Axe stratégique	Activité	Plan 2021 - 2025			
				Actions			
				Institutionnelles	Economiques	Capital Humain	Infrastructures
La nature au cœur d'un développement durable et diversifié de la région de Manouba	Valorisation des ressources naturelles	Modernisation des Périmètres Irrigués	Modernisation des installations hydrauliques et Maintenance et Modernisation de PPI			Mise en place d'un programme d'optimisation des techniques d'irrigation issu du Guide/charte	Entretien des stations de pompage
							Entretien des réseaux d'irrigation
	Valorisation des ressources naturelles	Modernisation des Périmètres Irrigués	Amélioration des exploitations agricoles	Poursuite du programme de régularisation foncière	Mise en place des recommandations du comité régional des terres domaniales		Création de PPI pour 700 ha à Dhiha

	Valorisation des ressources naturelles	Modernisation des Périmètres Irrigués			Assouplir les conditions d'accès aux financements BTS et BNA des petits agriculteurs	vulgarisation et assistance à la création de SMSA	Aménagement de pistes agricoles dans les PI	
					Création de SMSA			
					Mise en place d'une structure d'assistance aux SMSA			
			Mobilisation des eaux du Nord		Pousser les agriculteurs dans les nouveaux PPI à adhérer à des SMSA	Consolidation de l'encadrement agricole dans les PPI	Création de barrage SAIDA	
			Création de lacs et barrages collinaires	Etude de création de périmètres irrigués à partir des retenues collinaires	Pousser les agriculteurs dans les nouveaux PPI à adhérer à des SMSA	Consolidation de l'encadrement agricole dans les PPI	Création de 2000 Ha de PPI à partir des retenues collinaires	
		Aménagement intégré de la Medjerda	Des projets CES et curage de la Medjerda		Etudes d'exécution			Actions de CES pour 4000 Ha
					Etude pour le développement des travaux CES réalisés par les privées			Consolidation des actions antérieures
								Actions de CES pour 500 Ha réalisés par des privés
			Reboisement des forêts		Création de Groupement de Développement Forestier		Programme de responsabilisation des usagers	Actions de Reboisement de 750 Ha
						Programme de valorisation touristique des forêts		
								Entretien et création de lacs collinaires
		Desserte en eau potable au milieu rural			Etudes de desserte en eau potable			Desservir 5000 bénéficiaires dans le milieu rural
		Lutte contre la pollution	Lutte contre la pollution des nappes, des oueds et des infrastructures hydrauliques	Maîtrise des rejets	Plan de valorisation des déchets solides hors déchets agricoles	Valorisation des déchets notamment pour le compost utilisé dans l'agriculture (déchets organiques)	Renforcement et formation des équipes municipales chargées de la gestion des déchets	Cinq centres de transfert dans les délégations de Douar Hicher, Mornaguia, Tébouba, Oued Ellil et El Fejja pour un coût de 4 millions de dinars et une capacité estimée à 257 tonnes par jour.

						Assistance technique et formation de petits promoteurs dans le domaine de la collecte et valorisation des déchets	Cinq points de transfert dans les zones rurales de Chouigui, Al-Ansarine, Laâroussia, Borj Ennour et Menzel Lahbib, avec une capacité estimée à 11Tonnes par jour.
		Une couverture totale par l'ONAS	Plan de mise en œuvre au niveau de gouvernorat de La Manouba de l'étude que l'ONAS vient de lancer pour la gestion de l'eau pluviale.	Formation des équipes ONAS, DHU, CRDA et municipales impliquées dans la gestion des eaux pluviales, l'assainissement des noyaux ruraux et la valorisation des eaux usées		Valorisation des eaux épurées des STEP pour l'extension des zones agricoles irriguées	Raccordement du pôle d'El Fejja (zones AFI et AFH) au réseau d'assainissement
				Assistance technique et formation des équipes municipales pour coordonner et participer à la gestion des eaux pluviales et à l'assainissement des noyaux ruraux			Mise en place des infrastructures d'assainissement dans les noyaux ruraux, les zones d'extension non desservies et les zones industrielles
		Une exploitation touristique des infrastructures hydrauliques	Lancement d'une étude d'exploitation touristique des lacs	Sélection de jeunes diplômés pour créer des projets		Création de projets touristiques	Réhabilitation du barrage d'El Battane
					Formation spécifique des jeunes sélectionnés		
		Lutte contre la salinisation et l'hydromorphie des sols	Réalisation d'une étude sur les impacts des problèmes de salinité et d'hydromorphie des sols dans le gouvernorat. L'étude doit	Programme de sensibilisation des agriculteurs aux problèmes de salinité des sols et d'hydromorphie			Entretien des réseaux de drainage existants
			Consolidation du système de suivi de salinité des sols				Extension des réseaux de drainage

<b>Un milieu innovateur</b>	<b>Amorcer des réseaux d'innovations</b>	<b>Réseau d'innovation pour le textile</b>	Création d'un centre de recherche en la matière à EL Fejja en partenariat entre l'université de Monastir, l'université de Tunis et l'université de Manouba	Création de Mastères spécifiques	Faire le marketing international de MFC Pôle El Fejja	Construction du centre de recherche à El Fejja
						Aménagement de la zone industrielle El Fejja
		<b>Réseau d'innovation pour les biotechnologies</b>	Développer un partenariat avec les centres de recherches et les institutions universitaires de Sidi Thabet et EL Fejja.	Création de Mastères spécifiques	Mise en place d'une stratégie de Marketing	Extension du Technopark
				Service de veille économique et de diffusion de l'information commerciale		
	<b>Un territoire d'innovation sociale</b>	<b>Lieu d'inclusion des personnes à besoins spécifiques</b>	Etudes pour la consolidation des CHU de Kassab et de Razi notamment dans les spécialités de la rééducation et réhabilitation physique et l'Alzheimer	Créer en partenariat entre la faculté de Médecine, l'Institut de sport de Ksar Said et l'Institut de l'éducation spécialisée des Mastères spécialisées dans la médecine du sport	Promotion d'activités privées telles que Cliniques spécialisées, centres pour les personnes âgées, centres pour la réhabilitation motrice,...	Création d'un complexe regroupant l'ensemble des intervenants dans ce domaine (Centres, Instituts). (1ère tranche)
		<b>Lieu d'inclusion des quartiers difficiles</b>	Des programmes spécifiques pour lutter contre l'abandon et l'échec scolaires	Réhabilitation de l'école	Promotion des activités privées dédiées au sport, à la jeunesse et à l'enfance	Réhabilitation urbaine
			Des programmes spécifiques pour la promotion de la culture et de l'art (spécialement l'art urbain)	Soutien à la société civile		Consolidation des espaces publics dédiés au sport, à la jeunesse et à l'enfance

une campagne dans une métropole diffuse	L'arrière pays métropolitain	Un territoire d'approvisionnement en produits agricoles pour la métropole	Protéger les terres agricoles	Mise en place d'une structure de contrôle efficace			
				Actualisation de la carte de protection des terres agricoles en tenant compte des recommandations de l'étude métropolitaine prospective afin de re-délimiter les zones d'interdiction et les zones de sauvegarde			
			Valoriser la filière bovine	Une étude stratégique nationale sur la distribution et la commercialisation des produits laitiers artisanaux	Poursuite du programme de sensibilisation des éleveurs aux circuits parallèles de collecte de lait	Création de SMSA	
				Etude de mobilisation des eaux non conventionnelles en vue de créer de PI Fourragers	poursuite du programme de sensibilisation des irrigants pour l'intensification des cultures fourragères	Faciliter l'accès aux crédits BTS et BNA pour les activités d'élevage bovin laitier	
				Prévoir des "Study tour" pour les petits éleveurs locaux et les futurs éleveurs dans des bassins laitiers qui ont réussi			
			Valoriser la filière huile d'olives	Mise en place d'un système de subvention/prime pour les plantations qui s'orientent vers les oliviers biologiques	Poursuite du système de vulgarisation du système d'irrigation retenue	Augmenter les superficies d'oliveraies surtout en irrigué et biologique	
				Mise en place d'un dispositif de veille sanitaire et d'un système d'alerte précoce contre les fléaux (inondation et maladies des arbres)		Développer le festival des oliviers de Tebourba	

						Promotion du branding pour plus d'export d'huile d'olive biologique	
			<b>Un label pour les artichauts</b>	SMSA doit procéder à la rédaction du cahier des charges demandé pour demander l'AOC avec l'appui de l'UTAP, du GIL et de la société civile. Le projet pourra facilement trouver un financement de la part des organismes de coopération techniques.	Préparer en collaboration avec les parties prenantes un programme de mise à niveau technique de l'ensemble des adhérents au projet		Mettre à niveau les réseaux d'irrigation des terres concernées par le projet AOC
			<b>Un label pour les tomates séchées</b>	SMSA doit procéder à la rédaction du cahier des charges règlementant l'activité et destiné aux adhérents avec l'appui de du GICA, l'UTAP, du GIL et de la société civile. Le projet pourra facilement trouver un financement de la part des organismes de coopération techniques.	Un programme de sensibilisation et de formations techniques afin d'augmenter le nombre de producteurs adhérents	Mise à niveau des unités de transformation et des exploitations	
		<b>Un lieu de villégiature</b>	<b>Valoriser le tourisme rural</b>		Organiser des concours de projets par les CLs pour louer des espaces et des espaces pour des exploitations touristiques	Soutenir la création de maisons d'hôtes et des gîtes ruraux	Développer des pistes cyclables et des sentiers de randonnées
						Consolider la filière équestre dans la région afin de faire de cette filière une partie prenante de ce tourisme rural	
						Création d'un site web pour promouvoir ce type de tourisme	
			<b>Valoriser le mode de vie Beylical</b>	Trouver de solutions aux administrations qui occupent les palais	Mettre en place un programme de formation pour un certain nombre de jeunes dans les activités de restauration des palais et	Développer en collaboration avec l'université des documents et des travaux sur l'histoire des beys en Tunisie, à Manouba et notamment sur	restauration de palais et autres monuments

					des activités connexes	ces palais	
				Développer en collaboration avec l'école d'architecture et l'université de Manouba des programmes de restauration des palais et monuments		Créer des unités hôtelières luxueuses dans des anciens palais	
<b>Un espace d'expansion métropolitaine</b>	<b>Attirer des populations métropolitaines</b>	<b>Des projets urbains pour une intégration métropolitaine du pôle urbain Manouba/Douar Hicher/Oued Ellil</b>	Plans d'aménagement et d'embellissement des entrées et des centres villes de La Manouba, Douar Hicher et Oued Ellil	Assistance technique et Plans et programmes de formation des équipes municipales	Développement d'un plan de marketing du capital territorial et des potentialités économiques du pôle Est et en particulier des grands projets urbains des Jardins de La Manouba (actuel Jardins de Tunis)	Mise en œuvre de la phase 1 du plan de mobilité (plans de circulation pour les zones les plus congestionnées, aires de stationnement, études d'extension du métro/RFR vers les Jardins de La Manouba, création des connexions routières entre ces zones et le réseau de voies primaires existant ou en projet (R5, R7, X20).	
			Plan de mobilité pour le pôle urbain	Mise en place et formation des équipes de gestion des grands projets urbains des jardins de La Manouba (syndicats de copropriétaires ? arrondissements ? Société de gestion ?)	Création de grands équipements publics renforçant l'attractivité du pôle Est (centres villes et grands projets urbains)		
		<b>Une offre immobilière spécifique à une agglomération périurbaine Jedaïda/Tebourba / El Battane</b>	Programme d'opérations immobilières défini par les opérateurs intéressés, basé sur les résultats de l'étude habitat	Assistance technique aux communes et formation des agents pour participer à la programmation et au suivi des opérations immobilières	Lancement des premières opérations immobilières de promotion publique et/ou privée et poursuite de l'appui à l'auto promotion	Infrastructures de desserte des opérations nouvelles	
				Assistance technique et formation des syndicats d'immeubles et de quartier et appui aux associations de quartier		Infrastructures de desserte des logements dans les opérations nouvelles	

		<b>Attirer des industries et des services métropolitains</b>	<b>Préparer le terrain pour la périphérisation de l'industrie métropolitaine</b>	Constitution d'une réserve foncière pour l'accroissement de la ZI d'El Fejja		Accroissement de l'offre d'habitat	Réalisation des travaux d'extension de la ZI
				Constitution d'une réserve foncière pour l'accroissement de la zone d'habitations d'El Fejja			
				Développement d'un système d'aide à la délocalisation des industries du centre de la métropole			
			<b>Pour une zone commerciale d'envergure commerciale</b>	Réaliser les études techniques nécessaires		Mise en place d'un programme marketing pour attirer les enseignes	
					Début des travaux d'aménagement et de constructions		
		<b>Un espace moteur pour la logistique métropolitaine</b>	<b>Transfert de l'aéroport de Tunis-Carthage à Borj El Amri</b>				Début des travaux
			<b>Pour un déplacement durable</b>	Etude prospective de desserte du pôle économique Borj El Amri/El Fejja par le Train/RFR en connectant la ligne Tunis/Tabarka à la ligne Tunis/Jendouba au niveau de Tebourba/Jebel El Ouest		Développer le transport ferroviaire sur la ligne Tunis-Jedaida-Tebourba en modernisant et multipliant l'offre	Travaux de la Rocade X30 qui permettra, entre autres, de connecter le pôle économique Borj El Amri/El Fejja
		Etude prospective d'extension de la ligne E du RFR (Tunis/Ezzouhour) au futur Aéroport de Borj El Amri					

			Anticiper la périurbanisation de la logistique métropolitaine	Réalisations des études techniques et économiques nécessaires pour la zone logistique		Mise en place par la société mixte d'un programme marketing et commercial de la zone logistique	
						Début des travaux d'aménagement et de constructions de la zone logistique	

### 5.4.3 Le plan de développement 2026 - 2030

Thème Fédérateur	Axe Stratégique	Sous-Axe stratégique	Activité	Plan 2026 - 2030			
				Actions			
				Institutionnelles	Economiques	Capital Humain	Infrastructures
La nature au cœur d'un développement durable et diversifié de la région de Manouba	Valorisation des ressources naturelles	Modernisation des Périmètres Irrigués	Modernisation des installations hydrauliques				Entretien des stations de pompage
						Poursuite du programme d'optimisation des techniques d'irrigation issu du Guide/charte	Entretien des réseaux d'irrigation
			Amélioration des exploitations agricoles		Création de SMSA	vulgarisation et assistance à la création de SMSA	Aménagement de pistes agricoles
					Transformer la structure d'assistance aux SMSA en une SMSA		
			Mobilisation des eaux du Nord		Pousser les agriculteurs dans les nouveaux PPI à adhérer à des SMSA	Consolidation de l'encadrement agricole dans les PPI	
Création de lacs et barrages collinaires		Pousser les agriculteurs dans les nouveaux PPI à adhérer à des SMSA	Consolidation de l'encadrement agricole dans les PPI	Création de 2000 Ha de PPI à partir des retenues collinaires			

<b>La nature au cœur d'un développement durable et diversifié de la région de Manouba</b>	<b>Valorisation des ressources naturelles</b>	<b>Aménagement intégré de la Medjerda</b>	<b>Des projets CES et curage de la Medjerda</b>	Etudes d'exécution			Actions de CES pour 4000 Ha
							Création du barrage Chaffrou
							Consolidation des actions antérieures
							Actions de CES pour 1000 Ha réalisés par des privés
		<b>Reboisement des forêts</b>	Création d'alliances productives pour le développement de filières liées aux produits forestiers à l'issus de l'actualisation du code forestier	Programme de responsabilisation des usagers	Actions de Reboisement de 750 Ha		
	<b>Desserte en eau potable au milieu rural</b>		Etudes de desserte en eau potable			Desservir 5000 bénéficiaires dans le milieu rural	
	<b>Lutte contre la pollution</b>	<b>Lutte contre la pollution des nappes, des oueds et des infrastructures hydrauliques</b>	<b>Maîtrise des rejets</b>	Appui financier et technique pour promouvoir des petites entreprises de jeunes dans le domaine de la collecte et valorisation des déchets	Formation des jeunes entrepreneurs dans le domaine de la collecte et valorisation des déchets dont le compost	Entretien des décharges existantes et création d'autres décharges pour les zones urbaines et rurales dépourvues de décharges contrôlées	
				Promotion d'une filière compost à partir des déchets agricoles et non agricoles	Renforcement et formation des équipes municipales chargées de la gestion des déchets		
		<b>Une couverture totale par l'ONAS</b>		Formation ou recyclage des équipes ONAS, DHU, CRDA et municipales impliquées dans la gestion des eaux pluviales, l'assainissement des noyaux ruraux et la valorisation des eaux usées	Valorisation des eaux épurées pour l'agriculture et le tourisme rural	Extension et maintenance des réseaux eaux usées et pluviales	

					Assistance technique et formation ou recyclage des équipes municipales pour coordonner et participer à la gestion des eaux pluviales et à l'assainissement des noyaux ruraux	Récupération des eaux pluviales pour les besoins domestiques et autres	
			Une exploitation touristique des infrastructures hydrauliques		Sélection de jeunes diplômés pour créer des projets	Création de projets touristiques	Réhabilitation des lacs
						Formation spécifique des jeunes sélectionnés	Finalisation du circuit tourisme aquatique
		Lutte contre la salinisation et l'hydromorphie des sols		Elaboration d'un guide/charte (participatif) des techniques optimales d'irrigation (limitant l'impact sur le sol) par produit	Programme de sensibilisation des agriculteurs aux problèmes de salinité des sols et d'hydromorphie		Entretien des réseaux de drainage existants
							Extension des réseaux de drainage
Un milieu innovateur	Amorcer des réseaux d'innovations	Réseau d'innovation pour le textile				Promouvoir la création de Start Up	Aménagement de la zone industrielle El Fejja
		Réseau d'innovation pour les biotechnologies				Promouvoir la création de Start Up	Extension du Technopark
	Un territoire d'innovation sociale	Lieu d'inclusion des personnes à besoins spécifiques	Développer des partenariats entre ce pôle et le pôle d'innovation dans les biotechnologies pour promouvoir des produits innovants notamment dans les biotechnologies de la santé (Sidi Thabet)		Sortir à l'international à travers l'organisation de manifestations scientifiques internationales dans ce créneau		

				Développer des partenariats entre ce pôle et le pôle d'innovation dans les NTIC pour promouvoir des produits innovants notamment dans les moyens de communication des personnes à besoins spécifiques				
			<b>Lieu d'inclusion des quartiers difficiles</b>	Des actions de promotion de l'image du quartier (Marketing urbain)			Mise en valeur de l'espace urbain et réhabilitation urbaine	
<b>une campagne dans une métropole diffuse</b>	<b>L'arrière pays métropolitain</b>	<b>Un territoire d'approvisionnement en produits agricoles pour la métropole</b>	<b>Protéger les terres agricoles</b>					
			<b>Valoriser la filière bovine</b>		Création de SMSA dans le PI fourragers		Création de PI fourragers à partir des eaux non conventionnelles (eaux traitées usées)	
			<b>Valoriser la filière huile d'olives</b>	Partenariats avec l'université pour l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive et l'adapter à l'export	Mise en place d'un programme de mise à niveau des exploitants oléicoles	SMSA pour la gestion des huileries		
			<b>Un label pour les artichauts</b>	Enregistrer l'AOC en Europe	La formation des agriculteurs	Augmenter le nombre des adhérents de la SMSA		
			<b>Un label pour les tomates séchées</b>	Enregistrer le SOQ en Europe		Augmenter le nombre des adhérents		
			<b>Un lieu de villégiature</b>	<b>Valoriser le tourisme rural</b>	Suivi des promoteurs retenus		Création des projets sélectionnés	Consolider les pistes, les sentiers et les espaces verts

Un espace d'expansion métropolitaine	Valoriser le mode de vie Beylical						
					Créer des unités hôtelières luxueuses et des restaurants dans des anciens palais	restauration de palais et autres monuments	
	Des projets urbains pour une intégration métropolitaine du pôle urbain Manouba/Douar Hicher/Oued Ellil	Création d'une agence d'urbanisme pour le gouvernorat de La Manouba qui agira comme maître d'ouvrage délégué pour les communes et/ou le Conseil Régional					Mise en œuvre des Plans d'aménagement et d'embellissement des entrées et centre ville du pôle Est et du plan de mobilité
	Une offre immobilière spécifique à une agglomération périurbaine Jedaïda/Tebourba/El Battane	Définition et validation des dispositifs institutionnels et financiers d'aide aux opérations immobilières et à l'autopromotion					Compléter et maintenir les réseaux de desserte et poursuivre les opérations de réhabilitation
	Préparer le terrain pour la périphérisation de l'industrie métropolitaine						
		Pour une zone commerciale d'envergure commerciale				Accroissement de l'offre d'habitat	Réalisation des travaux d'extension de la ZI
	Transfert de l'aéroport de Tunis-Carthage à Borj El Amri						
	Pour un déplacement						Travaux de la ligne train/RFR Tebourba/Jbel El Ouest

			<b>durable</b>				Faire d'EL Gobaa (Oued Ellil) et de Borj El Amri des zones de transport multimodal
			<b>Anticiper la périurbanisation de la logistique métropolitaine</b>				

## 5.5 Une organisation spécifique à "Manouba 2030" pour la mise en œuvre de la stratégie

La mise en place d'une stratégie de développement régional intégré nécessite un suivi régulier pour permettre aux autorités compétentes d'évaluer l'efficacité du plan d'action, d'apporter les ajustements appropriés et de divulguer les résultats aux parties prenantes.

Ainsi, la mise en place de la stratégie de développement de Manouba à l'horizon 2030 nécessite :

- Une organisation adéquate ;
- Un tableau de Bord ;
- Une communication continue.

Il est primordial de préciser que cette étude stratégique, qui couvrira les deux prochains plans de développement économique et social, présente deux spécificités majeures :

- Spécificité de contexte : due essentiellement à la mise en place de la décentralisation avec les élections municipales de Mai 2018 et qui seront suivies par des élections régionales, ainsi que par l'adoption prochaine du code des collectivités locales. La mise en place progressive de la décentralisation accordera de plus en plus d'importance aux collectivités locales dans les politiques de développement ;
- Spécificité d'approche et de méthodologie : la présente étude stratégique a misé sur des approches territoriales intégrées et a voulu rompre avec les approches sectorielles classiques. La coordination multi acteurs et multi secteurs à l'échelle régionale est indispensable pour que les effets de synergie escomptés d'une approche intégrée voient le jour ;

Ces spécificités nécessitent que la mise en place de cette stratégie soit dotée d'une organisation spécifique permettant d'apporter la souplesse et la flexibilité indispensables aux approches territoriales et intégrées. Pour ce faire nous préconisons la création d'un "Comité Régional Manouba 2030" sous la tutelle du Conseil Régional et présidé par le Président du Conseil Régional et dirigé par le Directeur Régional du Développement Régional.

Le "Comité Régional Manouba 2030" sera composé par :

- Les maires des différentes communes de la région ;
- Les premiers responsables des différentes administrations régionales ;
- Les différentes organisations (UGTT, UTICA, CONECT et UTAP).

Le "Comité Régional Manouba 2030" sera chargé de :

- Programmation des projets et des actions à mettre en place ;
- Rechercher les financements nécessaires pour la mise en place des éléments de la stratégie;
- suivre l'état d'avancement des projets et actions prévus dans le plan d'action ;
- résoudre les problèmes qui risquent d'entraver la bonne exécution de la stratégie ;
- faire lobbying nécessaire pour consolider les projets d'envergure métropolitaine et nationale ;

Graphique. 6. Organigramme du Comité "Manouba 2030"

